



HAL
open science

Le fort Saint-Louis

Geneviève Leti, Jonhattan Vidal, Léo Élisabeth

► **To cite this version:**

Geneviève Leti, Jonhattan Vidal, Léo Élisabeth. Le fort Saint-Louis. HC éditions, pp.80, 2013, Parcours du Patrimoine, 978-2-35720-006-7. halshs-01148391

HAL Id: halshs-01148391

<https://shs.hal.science/halshs-01148391v1>

Submitted on 20 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'association Les Amis du fort Saint-Louis a été mise en place lors de l'assemblée constitutive du mercredi 17 janvier 1996 sous la présidence du commandant Philippe CONVERT, commandant de l'unité marine de Fort-de-France, assisté du commissaire de marine Henri PRÉVOST. Le motif principal de cette création est la mise en valeur et la promotion du fort. À l'issue de cette réunion, M^{me} Renée PAIN est élue présidente. Elle occupe ce poste jusqu'en 1999, date à laquelle M^{me} Geneviève LÉTI assure la relève.

Le 8 novembre 1996, le circuit de visite est inauguré sous la présidence du général BENTEGEAT, du commandant de la Marine aux Antilles, le capitaine de vaisseau TROUILLET. Le fort est ouvert aux visites dès le 19 novembre, l'association ayant embauché cinq salariés dans ce but. Les visiteurs sont essentiellement des croisiéristes et des touristes de séjour, les habitants ne venant en masse que lors des journées du patrimoine. Ils sont souvent plus de 400 à venir ce jour-là, heureux mais aussi un peu déçus de ne pas trouver ce fameux tunnel qui, dans leur imaginaire, relie le fort Saint-Louis au fort Desaix.

L'association s'occupe aussi de l'entretien des espaces verts du circuit de visite et de la restauration de certaines parties abîmées du fort comme le mur Pelletier.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le plan Vigipirate renforcé a entraîné l'arrêt des visites. Cet arrêt que l'on pensait provisoire dure encore à ce jour. L'association a dû licencier les employés mais a prolongé ses activités dans le but de publier le présent ouvrage avec l'aide de la direction des Affaires culturelles (Dac) qui, dès le départ, l'a soutenue dans ses objectifs.

L'histoire du fort Saint-Louis commence vers 1640, lorsque Du Parquet, gouverneur de la Martinique, décide de fortifier la petite péninsule rocheuse qui avance dans le cul-de-sac Royal, baie des Flamands.

Ce qui, au départ, n'est qu'une simple palissade en bois devient progressivement, par la volonté de gouverneurs généraux tels Baas ou Blénac, et avec les subsides octroyés par le roi Louis XIV, un fort dit à la Vauban. Au cours des siècles, il demeure un témoin privilégié de l'histoire de la Martinique et par extension de la France, participant, outre-mer, aux conflits qui opposent les Européens entre eux.

Ses puissantes murailles témoignent d'un passé où son nom rimait avec guerres, sièges, bombardements... Autour du fort Royal, devenu fort Edward, fort de la République et puis fort Saint-Louis, se sont développés la ville de Fort-de-France, ainsi que le port, poumon économique de l'île.

Le fort est classé monument historique en 1973. La Marine, avec l'aide du ministère de la Culture, restaure régulièrement les parties endommagées par le climat tropical.



HC Éditions

Dépôt légal 4^e trimestre 2013

© HC Éditions
164, rue de Vaugirard – 75015 Paris
info@hc-editions.com – www.hc-editions.com



ISBN 9782357200067

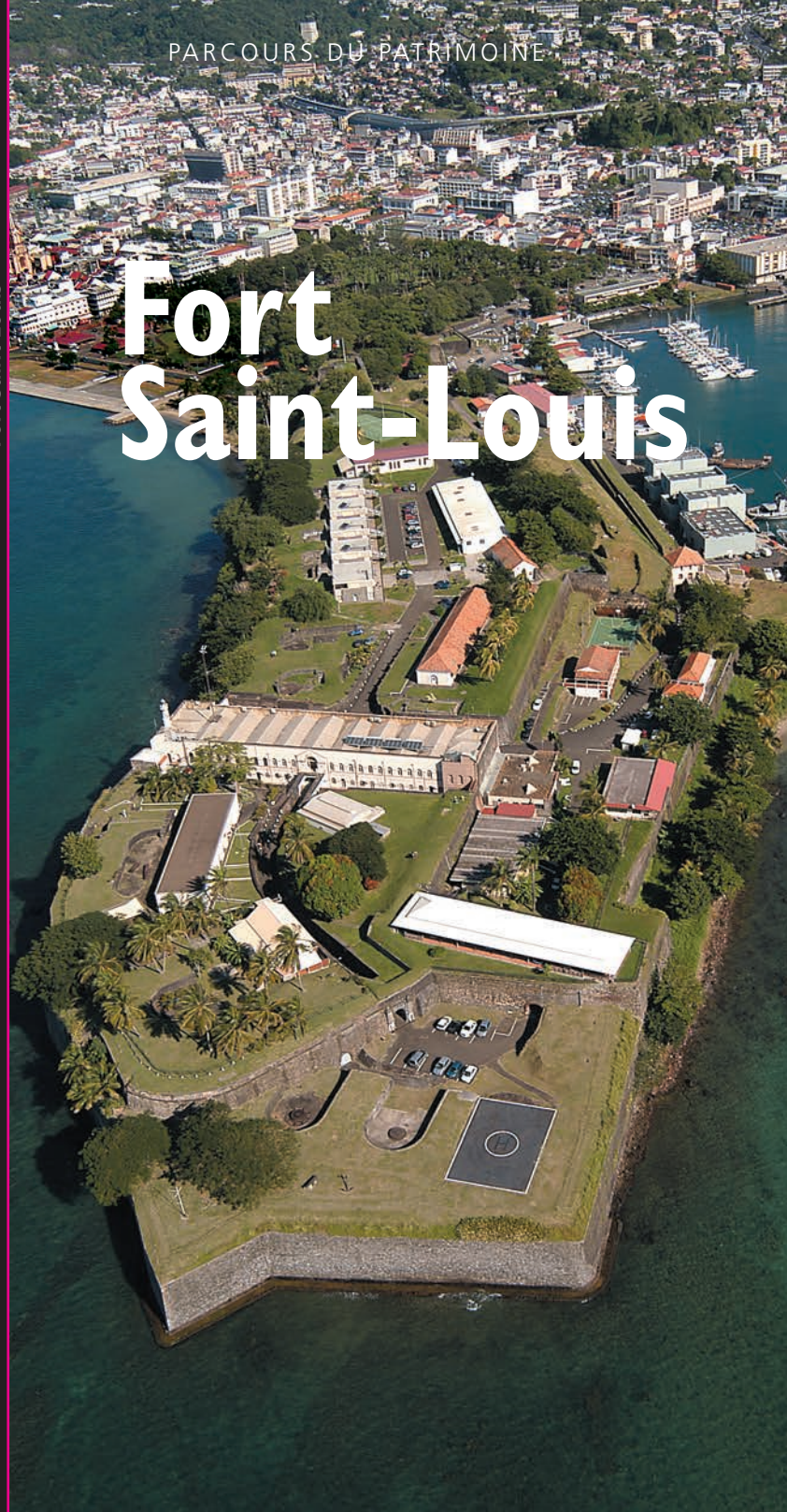
Prix : 8,00 €
Parcours n° 386

Fort Saint-Louis

386 PARCOURS DU PATRIMOINE

PARCOURS DU PATRIMOINE

Fort Saint-Louis



Ce *Parcours du patrimoine* a été réalisé par HC Éditions avec le soutien de la Dac Martinique.

Auteurs :

Geneviève Léti est agrégée et docteur en histoire.

Léo Élizabeth est agrégé et docteur en histoire.

Jonhattan Vidal est archéologue. Diplômé de premier et deuxième cycle de l'École du Louvre avec la spécialité Archéologie militaire, il est responsable scientifique des recherches sur les fortifications littorales de Martinique et de Guadeloupe.

Coordination éditoriale et relecture :
Annie Noé-Dufour conservatrice régionale de l'archéologie (DAC)

Photographie de couverture :
Vue aérienne du fort Saint-Louis
© Marine nationale

MARTINIQUE



- 1 Porte du Parquet
- 2 Bastion du Carénage et saillant
- 3 Bastion Sainte-Marthe
- 4 Demi-lune et chemin couvert de la Savane
- 5 Casemate Gémosat
- 6 Esplanade des Hollandais et la casemate d'Orange
- 7 Cavalier – bastion 13
- 8 Pavillon Aycard
- 9 Bastion Royal
- 10 Boulevard de Baas

- 11 Bastion 12 et batterie basse de la Pointe
- 12 Bastion de la Pointe et sa batterie
- 13 Caserne d'Amblimont
- 14 Batterie du grand cavalier
- 15 Esplanade des Anglais
- 16 Casernes
- 17 Ateliers

Fort Saint-Louis



Naissance du fort

L'histoire du fort commence en 1640 quand Jacques Dyeu Du Parquet, lieutenant général de la Martinique, décide de fortifier le petit promontoire rocheux qui avance dans le « Cul de Sac Royal ».

Depuis cinq ans Pierre Belain d'Esnambuc, a pris possession de l'île au nom du roi de France, pour le compte de la Compagnie de Saint-Christophe. Il s'est installé sur la côte Caraïbe, dans un lieu baptisé Saint-Pierre, en l'honneur de son saint patron.

Cette prise de possession a été possible après un accord passé avec les Caraïbes qui occupaient l'île depuis plusieurs siècles. Ils conservent la partie orientale, dite « Cabesterre », alors que les Français occupent la partie occidentale.

D'Esnambuc, devant retourner à Saint-Christophe, confie le gouvernement de l'île

à Jean du Pont. Mais ce dernier, ayant été fait prisonnier par les Espagnols, Du Parquet prend la relève le 20 janvier 1637. Nommé lieutenant général de la Martinique en décembre de la même année, il reste gouverneur, puis seigneur propriétaire de l'île jusqu'à sa mort en 1658, car il achète la Martinique et la Grenade lorsque la première compagnie connaît des difficultés financières.

Ce temps, relativement long, lui permet de développer l'île. Il s'installe à Saint-Pierre sur l'habitation La Montagne, mais ne perd pas de vue la défense et la sauvegarde du pays. Il entreprend les premières fondations du futur fort Saint-Louis malgré un environnement désastreux.

Selon le R.P. Hampteau, la situation de ce nouveau fort est avantageuse mais les inconvénients sont nombreux : « *la nécessité d'eau, la difficulté d'y bâtir une citerne, le voisinage des marais, qui rend le séjour malsain et qui ôte l'espérance de voir ce canton jamais*

Rade du fort
Saint-Pierre de la
Martinique, 1667
© BNF





L'Isle de la
Martinique, début
du XVIII^e siècle
© BNF

habité ». Cependant, selon Sydney Daney, Du Parquet commence « à fortifier ce point en élevant des palissades sur l'isthme qui joint cette forteresse naturelle au reste de l'île. Non loin de là, il fit tracer et défricher quelques habitations qu'il planta en vivres ».

Les premiers bâtiments construits sur l'éperon rocheux sont en bois. La fonction de ce « fortin » est d'interdire l'entrée dans l'anse du Carénage. A l'origine sommaire, il prend progressivement de l'ampleur et montre que le choix de son emplacement a été judicieux. Du Parquet en fait le lieu de rassemblement de la milice en cas d'alerte et y fait placer quelques canons.

En 1664, le roi Louis XIV rachète les droits des successeurs de Du Parquet. La Martinique est placée sous la tutelle de la deuxième Compagnie des Indes occidentales et devient le siège du gouverneur général Clodoré. Celui-ci occupe cette charge à partir du 19 février 1665 et décide de protéger l'île contre les puissances étrangères, notamment les Anglais qui souhaitent étendre leur domination dans les Petites Antilles. En effet, en avril 1666, une flotte de 14 vaisseaux dirigés par lord Willoughby louvoie au large et en 1667, du 30 juin au 7 juillet, Saint-Pierre subit une attaque : 19 navires

et 14 barques sont détruits. Malgré l'échec des Anglais, l'intérêt d'améliorer la défense de l'île pour mettre les navires français à l'abri, dans le Cul de Sac Royal et la baie du Carénage, est confirmé. Tous les efforts se portent alors sur le fort Royal.

Le plan de 1667 montre les premières constructions envisagées. Au nord, une palissade protège la zone la plus sensible. Du côté du Carénage, la protection est assurée par une batterie, aujourd'hui batterie Royale, deux batteries situées à la Pointe et une chaîne. Deux batteries couvrent également l'actuelle baie des Flamands.

Le gouverneur général de Baas (en fonction de 1667 à 1677) accélère les travaux de fortifications. Il est enthousiasmé par le site : « Les rades du Cul-de-Sac Royal sont les plus belles et les meilleures du monde. Il n'y a pas un port plus assuré que le Carénage... Les vaisseaux y pourront être en sûreté quand le fort sera en état. Le lieu est très proche pour les radoub ». Les premières constructions réalisées par l'ingénieur Hébert sont achevées en 1672 : batterie Royale, palissade et fossé.

Les travaux sont effectués surtout du côté du Carénage. À la pointe sud du fort est placée une batterie de quatre pièces. Près du Carénage, à côté de la chaîne, est installée

Plan du Fort Royal
et du Carénage,
1764
© ANOM 13 DFC 8B



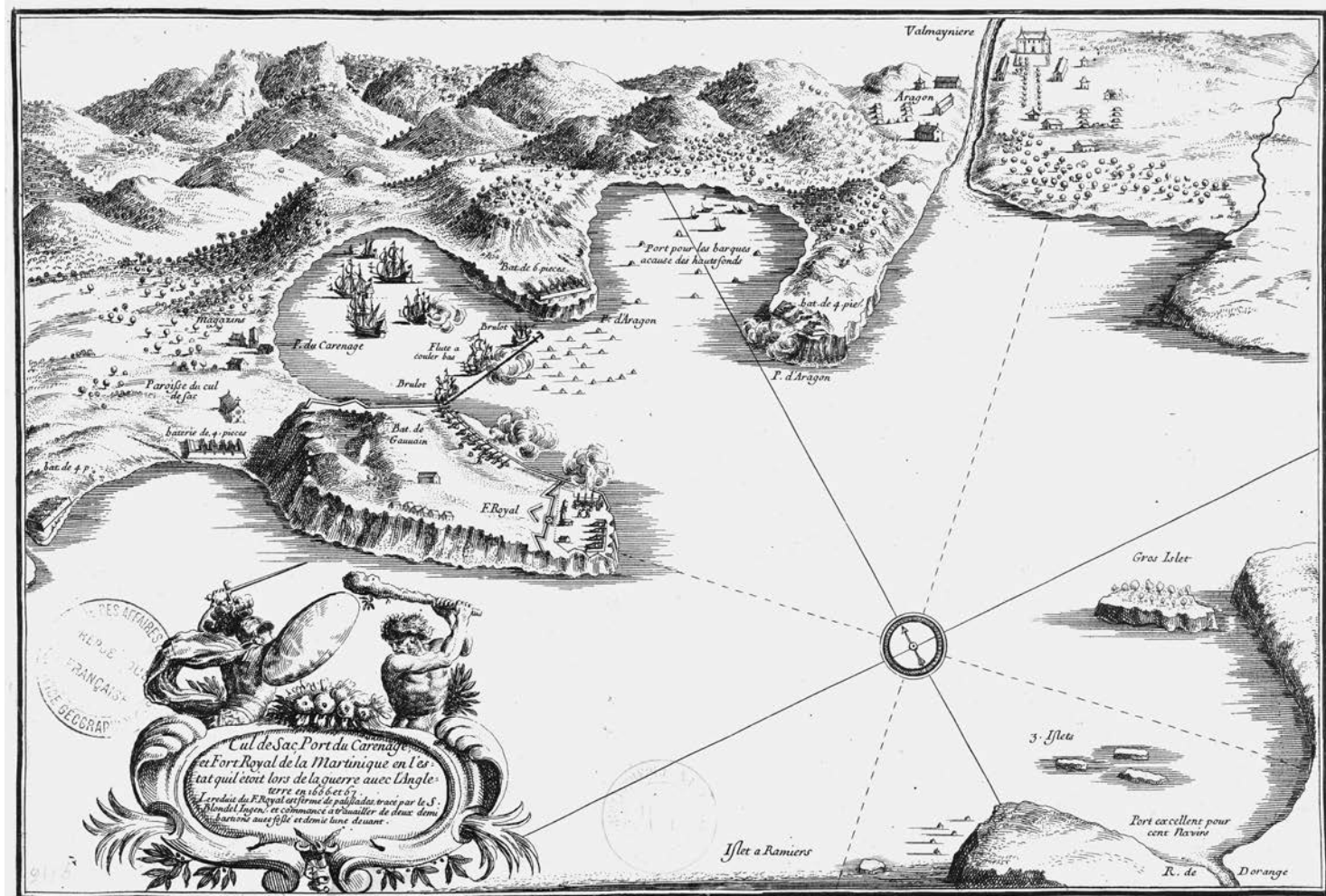
une batterie de 12 canons. Aussi le 4 juin 1673, quand une dizaine de vaisseaux hollandais se présente devant le fort, les navires français au mouillage dans le Carénage sont-ils bien protégés. Les tirs des canons du fort, auxquels s'ajoutent ceux du navire *Le Belliqueux*, touchent le vaisseau amiral hollandais. La flotte ennemie doit se retirer.

Le roi Louis XIV octroie 20 000 livres pour la poursuite des travaux. Une centaine d'esclaves y auraient réalisé les grandes escarpes et l'excavation des batteries notamment. En effet les habitants, astreints à des corvées,

fournissent à l'État des esclaves pour les travaux d'utilité commune.

Le gouverneur général de Baas fait construire une double palissade en bois sur laquelle il dispose deux batteries d'une quarantaine de canons. La face ouest en est dépourvue car on considère que ses parois escarpées constituent une défense suffisante. Deux bastions protègent le fort contre l'attaque des assaillants. Une autre batterie protège le Carénage. Un fossé rempli d'eau isole le fort de la Savane. Tout au long du rivage, la mangrove rend l'attaque de l'ennemi malaisée.

Cul de sac port du Carénage et Fort Royal de la Martinique en l'estat qu'il étoit lors de la guerre avec l'Angleterre entre 1666 et 1667, tracé par le S. Blondel.
© BNF



Le fort mis à l'épreuve

En juillet 1674, l'attaque hollandaise menée par l'amiral de Ruyter permet de tester les défenses. Cette bataille a été surnommée tardivement « la bataille du Rhum » à cause du récit du père Labat.

Le 19 juillet, les Hollandais se présentent dans la rade avec une flotte impressionnante : 18 vaisseaux de ligne, six brûlots, une vingtaine de flûtes, au total 44 navires, comptant 4 336 marins et 3 386 hommes de troupe.

Les travaux du fort ne sont pas encore achevés. Le chevalier Sainte-Marthe, gouverneur particulier de la Martinique, ne dispose que de 161 hommes et de son état-major, composé de 17 soldats de marine et d'une trentaine de matelots.

Au mouillage se trouvent cinq navires : *Les Jeux*, équipé de 44 canons, commandé par le marquis d'Amblimont, le *Saint-Eustache*, équipé de 22 canons et commandé par Beaujeu. Il y a aussi le *Notre-Dame* et le *Saint-Joseph* qui appartiennent au malouin Aycard et l'*Hirondelle*.

L'attaque commence le 20 au matin. L'amiral hollandais Ruyter envoie trois frégates pour forcer l'entrée du Carénage, en vain car la batterie de la Pointe leur cause quelques

Assaut des
Hollandais repoussés
du Fort Royal de
la Martinique par
M. le chevalier de
Sainte-Marthe, 1674
© BNF



dommages et les oblige à s'écarter. L'amiral fait débarquer un corps d'assaut de plus de 3 000 hommes. Les défenseurs leur lancent des quartiers de rochers faisant de nombreuses victimes. D'autres Hollandais prennent le fort à revers après avoir débarqué à l'embouchure de la rivière Madame. Selon le père Labat, après avoir contourné la partie marécageuse, ils se saoulent en arrivant dans les magasins. Pris sous les feux des navires *Les Jeux* et le *Saint-Eustache*, ils comptent beaucoup de victimes, dont le comte de Stirum. Le capitaine Aycard coule son bateau dans la passe du Carénage, interdisant ainsi l'entrée à trois frégates hollandaises qui s'approchaient.

Les Hollandais comptent 159 morts et 380 blessés. Du côté des Français, on ne dénombre que quelques blessés et cinq tués, dont le compagnon de d'Esnambuc, le vieux Guillaume d'Orange.

Dans la nuit, Ruyter, pour diverses raisons, en particulier l'état de ses troupes et la crainte d'une contre-attaque française, rembarque ses hommes et lève l'ancre.

Ignorant cette situation, le chevalier Sainte-Marthe, n'étant pas en état de résister, par manque de vivres et de munitions, ordonne lui aussi l'évacuation du fort et se réfugie sur les hauteurs de Fort-Royal.

Au matin, les vaisseaux hollandais sont déjà au large et le fort vidé de ses occupants. Le père Labat relate cet événement : « Monsieur d'Amblimont n'étant pas averti de cette double retraite, recommença à faire jouer son canon dès la pointe du jour ; mais ne voyant personne sur le fort et n'entendant aucun bruit, non plus que dans le camp ennemi, dont les roseaux lui cachaient la vue, il fit mettre à terre un sergent et quelques soldats, pour savoir des nouvelles. Ce sergent ne trouva que des morts, des blessés et quelques ivrognes qui dormaient dans les magasins. Il en avertit aussitôt son capitaine qui envoya un officier et des soldats reprendre possession du fort... »

La nouvelle est vite connue en France, le roi Louis XIV fait frapper une médaille en souvenir de cette « victoire ». Il récompense Aycard en l'exemptant du paiement des droits de capitation et en lui accordant le privilège d'arborer le pavillon amiral. Actuellement un pavillon porte son nom, rappelant ses faits d'armes aux visiteurs du fort.

Le pavillon Aycard



Les travaux se poursuivent

Après le départ des Hollandais, le gouverneur de Baas améliore la défense du fort : les palissades sont remplacées par des murs. Selon le père Labat, on commence aussitôt « des travaux que l'on voit encore à présent, qui consistent principalement en des batteries, partie à barbette et partie à merlons, qui environnent toute la Pointe et qui battent sur la rade, sur la passe et sur la baie. » Après sa mort, le gouverneur Blénac (en fonction de 1677 à 1696) poursuit les fortifications : « Nous trouvâmes à propos de faire continuer lesdites fortifications en élargissant et approfondissant le fossé de devant la palissade où fut l'attaque desdits Hollandais, d'y faire une contrescarpe soutenue de maçonnerie et une batterie de huit pièces pour battre le long de l'anse qui est le seul endroit où les ennemis peuvent mettre à terre pour attaquer ledit fort comme fit Ruyter, en 1674. », écrit-il au ministre Colbert.

On lui doit aussi la création de la ville de Fort-de-France. Dénommée Fort-Royal, elle devient Fort-de-France en 1802, puis de nouveau Fort-Royal en 1815, nom qu'elle garde jusqu'en 1848. Elle porte le nom de Fort-de-la-République en 1793-1794, Blénac s'installe même dans le fort Royal malgré l'environnement hostile, alors que l'intendant continue de résider à Saint-Pierre.



Le bastion royal et le pavillon Aycard



Boulevard Blénac,
pas de souris

Blénac est aidé par les ingénieurs Combes, puis Payen à partir de 1680, et ensuite Caylus en 1691. Payen fait venir de Rochefort une dizaine de maçons qui encadrent les ouvriers et les soldats affectés à cette tâche. Des chemins couverts et un mur reliant la batterie Royale à celle de la Pointe sont construits. Pour mener à bien ces travaux, Blénac fait lever un impôt sur le sucre et établit des corvées.

En 1684, l'entrée de la forteresse est fortifiée par deux demi-bastions et une petite demi-lune. Un fossé rempli d'eau de mer est creusé, un chemin couvert et un glacis sont construits.

Caylus, fait élever l'enceinte au nord et construire la demi-lune dont on voit encore les vestiges sur la place de la Savane.

Le père Labat décrit le fort vers 1694 : « *La langue de terre qui joint la presqu'île où le fort est bâti avec la terre de l'isle, est fortifiée de deux petits demi-bastions et d'une très petite demi-lune qui couvre la courtine avec un fossé rempli d'eau de la mer, un chemin couvert palissadé et un glacis. La porte du fort est dans le flanc du demi-bastion du côté du Carénage, avec un escalier fort étroit qui conduit à une plate-forme, où il y a quelques pièces de canon. Cette plate-forme conduit à un autre escalier semblable*

au premier, au haut duquel on trouve une seconde plate-forme avec du canon. Tout le côté du fort qui regarde le Carénage est fermé par un double mur avec quelques flancs. Le côté de la mer n'est qu'un parapet avec des embrasures ; il y a une troisième terrasse ou plate-forme au-dessus de la porte... »

L'intérieur du fort est également aménagé : des citernes pour fournir l'eau nécessaire à la garnison, des magasins pour entreposer les vivres. Les munitions sont conservées dans un magasin souterrain. Les officiers logent dans des cases et les soldats dans des cabanes. Le logis du comte de Blénac est des plus inconfortables : « *La maison où je suis est soutenue par des estances [pièces de bois] dedans et dehors et lorsqu'il vente un peu fort, nous en sortons pour ne pas être pris dessous* », écrit-il.

Lors de sa visite de Fort-Royal, le père Labat, reçu par le comte de Blénac, visite le fort. L'ingénieur, Caylus, est en train de faire construire des bâtiments : « *un grand corps de logis, faisant face à la mer, dont l'étage de dessous, qui était sous terre, était destiné pour les magasins de vivres, les fours et*

Plan de Payen
de 1684
© ANOM 13 DFC 35 B



autres besoins ; celui du rez-de-chaussée était destiné pour le logement du général et celui de dessus devait servir de salles d'armes et de logement pour les officiers et les domestiques du général (le comte de Blénac).» Il semble qu'en 1696, les logements ne soient pas terminés puisque, selon l'intendant Robert : « *Les fortifications du fort sont achevées. Il n'y a dans ce fort qu'un logement pour le lieutenant général qui est très médiocre. Les officiers sont logés dans des cases et les soldats dans de mauvaises cabanes, les uns et les autres très mal logés. L'on travaille présentement à une citerne qui est fort avancée et à des magasins pour munitions et provisions au-dessus desquels on a pratiqué un logement pour le lieutenant général.* »

Il semble aussi que des « herses » coupent les escaliers en plusieurs endroits, pour éviter les surprises.

Escalier dit du
Père Labat



Création d'une ville au pied du fort

À l'ouest du fort se développe une ville, suivant la volonté des gouverneurs successifs. Des travaux pour drainer l'eau sont entrepris, en dépit des maladies qui continuent à décimer la population : dysenterie, fièvre jaune (à partir de 1690), petite vérole (1685), peste (1699) et malgré les aléas climatiques : trois cyclones entre 1676 et 1694 et un tremblement de terre.

Les premiers aménagements datent de l'époque de Du Parquet, mais ce n'est qu'en 1669, suivant un rapport du gouverneur général de Baas, que Colbert décide d'y fonder une ville. On peut lire dans l'ordonnance de Baas du 3 octobre 1669 : « *Suivant les ordres que nous avons reçus du roy de liter et assurer le commerce en ce pays et particulièrement de faire habiter les environs de Fort-Royal... Après avoir considéré la grande utilité du port qui y est, et que nulle part dans toutes les Antilles, les vaisseaux et les demeures des habitants puissent être en si grande sûreté contre les ouragans et contre les descentes des ennemis, nous avons jugé à propos de convier chacun à s'y établir pour y faire avec le temps une ville de grand commerce* ». Il concède des lots à des colons chargés de mettre en valeur l'arrière-pays du fort Royal.

Le gouverneur général Blénac est le véritable fondateur de la ville car il confie à l'ingénieur Caylus le soin d'en dresser les plans. En 1680, une petite église est construite à l'emplacement actuel de la cathédrale et en 1698 le premier hôpital. Il y a alors 300 habitants et les maisons sont presque toutes en bois.

Le 14 septembre 1681, il fait transférer à Fort-Royal, nom donné à la nouvelle ville qui prend ainsi celui du fort, le pavillon royal qui jusqu'alors flottait à Saint-Pierre et, en 1692, il en fait le chef-lieu de la Martinique. Le Conseil souverain y siège désormais. Fort-Royal est alors le centre de l'administration et surtout le principal lieu de défense de l'île.

En 1694, la nouvelle ville se développe entre la rive gauche du canal Levassor et le fort. C'est dans un quadrilatère allant de l'actuelle rue Victor-Hugo, le bord de mer à l'époque et la rue des Fossés (rue Moreau-de-Jonnès) que se constitue le premier noyau de Fort-Royal avec un plan en damier. Un château d'eau est construit rue Saint-Denis, actuelle rue Victor-Schœlcher pour alimenter la ville en eau.

La mangrove qui se trouve au nord du fort est asséchée et devient une place d'armes, l'actuelle place de la Savane, car les troupes viennent y manœuvrer.

Le marquis d'Amblimont (gouverneur général de 1696 à 1700), qui s'est illustré lors de la bataille contre les Hollandais (1674), poursuit les travaux du fort en améliorant les murailles et en creusant des magasins souterrains.

Plan de Fort-Royal,
habitation
Valmenière,
août 1683
© ANOM, F3 288, n°21



Le fort complète son équipement

En 1690, la guerre se poursuivant en Europe, le roi Louis XIV décide la création de 100 Compagnies franches de la Marine « pour la défense et le service dans les ports et à bord des vaisseaux ». Six de ces compagnies sont affectées à la Martinique. Quatre sont installées à Fort-Royal. Elles s'ajoutent à la garnison du fort alors composée de troupes royales envoyées par le roi ; elles sont dites « entretenues » ou « réglées » car payées par le roi, elles occupent le fort de manière permanente. La milice joue un rôle important dans sa défense. Elle est constituée par les habitants, libres de toutes couleurs et en état de porter des armes. C'est un corps bien organisé, divisé en quartiers : le premier quartier comprend Fort-Royal, le Lamentin et Case-Pilote. Les habitants doivent pourvoir à leurs frais d'équipement. Les miliciens peuvent être secondés par des hommes de couleur libres. A la tête de la milice se trouvent des officiers nommés par le roi : des colonels choisis parmi d'anciens capitaines des troupes entretenues ou parmi les plus riches des milices.

Sous leurs ordres, des capitaines dirigent les quartiers. Chaque capitaine est assisté d'un lieutenant, de deux enseignes et d'un sergent. Le capitaine sert de liaison entre les habitants et le colonel. Depuis 1644, il est exempté de capitation pour ses six serviteurs, le lieutenant pour quatre et les enseignes pour deux. En outre, ils reçoivent 15 livres de pétun (tabac) comme gratification. A Fort-Royal, ils portent une veste et une culotte bleues avec des parements blancs.

La menace d'une attaque anglaise plane sur l'île. En juillet 1690, les Anglais s'emparent de Saint-Christophe, en avril 1691 de Marie-Galante. Et le 11 avril 1691, 2 500 hommes débarquent à Sainte-Anne, au sud de la Martinique. Le 22 avril, les vaisseaux anglais louvoient du côté du fort Royal mais ses défenses leur paraissant trop puissantes, ils font voile vers l'île voisine de la Dominique.

Les travaux se poursuivent en 1703, le fort est entouré d'un mur de 487 m de long, 4 m de haut et 2 m d'épaisseur. Il peut alors accueillir 600 hommes de troupes. Sa construction a duré près de trente ans. Pour cela, le roi a fourni 450 000 livres. La colonie de son côté y a participé pour une somme de 5 000 livres annuelles.

Le fort Royal connaît une autre alerte quand, le 10 décembre 1703, une escadre anglaise se présente à portée de canon, mais elle ne s'arrête pas et préfère se diriger vers la Guadeloupe. La Martinique envoie aussitôt des renforts pour aider l'île sœur : deux compagnies de marine, chacune de 60 hommes, quatre compagnies de milice et six compagnies de flibustiers.

La ville continue à se développer à l'abri de son fort. Les autorités comblent, assèchent, et assainissent les terres voisines.

Plan de la baie
et du fort Royal
en 1702

© ANOM, DFC, XI, B 103



Le fort, à nouveau dans la guerre (1756-1763)

À partir de 1756, l'île subit les aléas de la guerre de Sept Ans qui oppose à nouveau les Français et les Anglais.

Le 15 janvier 1759, arrive une force navale anglaise comprenant 12 vaisseaux, six frégates, quatre galiotes à bombe et quatre navires de transport. Elle débarque 6 000 soldats à la Pointe-des-Nègres et 2 000 miliciens au nord-est du fort. Les canons n'ayant pu les arrêter, ils prennent position sur l'habitation Dupré le 16 janvier, puis cherchent à s'emparer du morne Tartenson. La milice secondée par des esclaves parvient à résister : les Anglais subissent des pertes importantes et doivent se replier.

Le fort subit en même temps une attaque. La garnison ne comprend que quatre compagnies d'infanterie. Les réserves de nourriture ainsi que les munitions sont insuffisantes pour soutenir un siège. Seul point positif : deux unités de la Marine royale, dont le *Florissant* commandé par de Morville, se trouvent à la Pointe du fort pour protéger le Carénage. La défense du fort est assurée par le gouverneur de Ligny. Il riposte suffisamment pour obliger les Anglais à reprendre la mer. De Morville envoie des secours à la forteresse et un détachement au morne Tartenson.

Les Anglais rembarquent dans la nuit du 18 janvier. Louis XV envoie alors à la Martinique l'ingénieur de Rochemore en tant que directeur général du Génie et des fortifications. Il remet en état ce qui a été détruit et estime nécessaire de fortifier les hauteurs du fort Royal.

En 1761, des mesures sont prises pour parer à une nouvelle attaque anglaise : 700 grenadiers royaux arrivent en renfort sous la conduite du chevalier de Lancize. Les Anglais reviennent en janvier 1762. Ils avaient compris en 1759 que le fort, bien protégé côté mer, était plus vulnérable côté terre. En outre ils disposent de près de 20 000 hommes.



Les Français ne peuvent leur opposer que 2 500 hommes sous les ordres du général Beauharnais. La flotte anglaise, forte de 220 navires, lance d'abord des manœuvres de diversion dans le sud de l'île. Puis 12 000 hommes débarquent à l'Anse Noire. M. de Loubès, à la tête de trois compagnies de grenadiers royaux n'arrive pas à les déloger. Trois mille hommes débarquent sur la côte des Anse-d'Arlet, rasant la batterie et contraignent la garnison de l'Îlet à Ramiers à capituler. Le fort Royal n'est pas menacé de suite : les Anglais préfèrent le prendre à revers, canonnent la Pointe-des-Nègres et débarquent sur la côte de Case-Navire.

L'Îlet à Ramiers



Après une canonnade fournie de part et d'autre, les Anglais s'emparent de la position. De là, ils marchent vers le morne Tartenson, obligeant les troupes françaises à battre en retraite. Ils s'emparent ensuite du morne Garnier. Le général Beauharnais se replie sur le Lamentin alors que le colonel des milices de La Touche gagne la campagne.

Les assaillants tentent alors de s'emparer du fort : leurs canons et mortiers le bombardent sans arrêt. Le commandant de Lignery qui ne dispose que de 276 hommes de marine, 60 Suisses, 300 flibustiers et miliciens, capitule après huit jours de siège. Il ne reste au fort qu'une trentaine d'hommes valides. L'amiral anglais Rodney leur accorde les honneurs de la guerre. Ils quittent le fort le 5 février 1762. Les troupes qui se trouvent au Lamentin, après avoir essayé de rejoindre Saint-Pierre, doivent se rendre.

Les secours envoyés par la France arrivent trop tard. Voyant le drapeau anglais flotter sur le fort, ils poursuivent leur voyage vers Saint-Domingue.

Les Anglais se sont déjà installés dans le fort qu'ils rebaptisent fort Edward. Ils y restent jusqu'au traité de Paris signé le 10 février 1763. Ils rendent alors la Martinique à la France et procèdent à l'évacuation de l'île le 8 juillet. Le fort reprend le nom de fort Royal.

Le fort ayant montré sa vulnérabilité côté terre, les autorités décident de renforcer les défenses en construisant un nouveau fort sur le morne Garnier à 154 m d'altitude. L'architecte Rochemore est chargé d'élaborer le plan. Charles Le Bœuf prend la relève après sa mort en 1767.

Au fort Saint-Louis, les bastions sont fortement armés. Sur la pointe sud, Rochemore fait construire une plate-forme qui reçoit une batterie, renforçant ainsi celle qui existe déjà. Les logements sont reconstruits et une chapelle édiflée.

Pour renforcer la défense de l'île, arrivent deux bataillons du régiment royal La Marine, puis le régiment de Vexin en 1765, le régiment de Médoc en 1767 et celui de Bouillon en 1769. Celui du Limousin vient relever ensuite celui du Vexin.

Le 18 août 1772, est créé le régiment de la Martinique. Commandé par le colonel marquis de Sablonay, il compte à l'origine 1 339 hommes.

Fort Desaix



Le fort, lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis (1775-1783)

Pendant la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783) la ville de Fort-Royal sert de base aux forces navales françaises qui aident les Américains. L'escadre se tient dans la baie des Flamands, au pied du fort, et au Carénage. Le fort connaît alors une très forte activité militaire.

Un mémoire du roi adressé au gouverneur général par le marquis de Bouillé en 1777 donne une idée de la défense de l'île : « *Les troupes destinées à la garde de l'île consistent en un régiment de deux bataillons, formant au complet 1.472 hommes, qui, par l'augmentation de 79 à 103 par compagnie, peuvent être portés à 1.850, les officiers non compris. Il y a aussi deux compagnies d'artilleries sédentaires de 100 hommes chacune, et S.M. y a fait passer les deux bataillons des régiments d'Auxerrois et de Viennois, formant chacun, sur le pied de la nouvelle composition, 762 hommes [...]. À l'appui des troupes pour la sûreté intérieure viennent les milices ; [...]. On les a supprimées en 1763 ; mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'elles avaient principalement pour objet la sûreté intérieure [...].* » L'ordonnance du 1^{er} septembre 1768 fixe la forme et le service des milices.

Le gouverneur Bouillé note dans ses mémoires le rôle actif joué par la Martinique : « *La Martinique était le principal entrepôt du commerce de la France avec les colonies révoltées ; c'est de cette île que les premiers secours leur furent portés ; c'est là où ils déposaient en grande partie les riches prises que les corsaires faisaient sur le commerce d'Angleterre et c'était l'arsenal qui leur fournissait les armes avec lesquelles ils combattaient les Anglais dans le nord de l'Amérique.* »

Au fort Royal se rencontrent des capitaines prestigieux. Le 6 décembre 1778, le comte

d'Estaing, de retour d'Amérique avec 22 vaisseaux et quatre frégates, entre dans la baie de Fort-Royal. La Motte-Picquet, à bord de l'*Annibal*, avec l'aide du *Vengeur* et du *Réfléchi*, force le blocus anglais et permet à l'escadre d'entrer à Fort-Royal. Des réparations sont nécessaires avant de regagner les zones de combat. Le 18 décembre 1779 arrive l'amiral de Grasse qui rejoint la flotte commandée par La Motte-Picquet, revenu à la Martinique après la déroute de Savannah.

En novembre 1781, l'escadre revient à Fort-Royal après sa campagne aux États-Unis. Fort-Royal devient leur base d'attaque des Antilles.

En 1782, le comte de Grasse est battu par les Anglais aux Saintes. Le traité de Versailles (3 sept. 1783) met fin à la guerre : les 13 colonies d'Amérique deviennent indépendantes. La France remet les îles aux Anglais. Ces derniers leur cèdent le Tobago et le Sénégal.



Vue du fort de la Martinique du côté de la rade des Flamands : prise à mi-côte du Morne de l'habitation de Mme Claverit. Estampe dessinée par Mr. le chevalier d'Epernay, capitaine au Corps Royal de l'artillerie, gravé par Née.

Le fort pendant la période révolutionnaire

Après une période de calme, le fort redevient un enjeu lors des luttes révolutionnaires. Les années 1789-1794 se déroulent dans une atmosphère de guerre civile : les campagnes s'opposent aux villes, les perturbateurs arrêtés sont conduits au fort. La situation politique est critique, le système monarchique est contesté même parmi les militaires. En effet, en 1790, des soldats d'artillerie du fort Royal prennent les armes et se montrent dans les rues. Sydney Daney en fait le récit : « *Le 7 février, les soldats d'artillerie se tenant au fort Royal, sur le motif que leur commandant ne leur donnait pas toute leur paye, s'attroupèrent pour demander justice. Les plus mutins allèrent jusqu'à arrêter le commandant et le mirent au cachot. Ils prirent les armes, tirèrent du canon, se promenèrent dans les rues en insultant les autorités et refusèrent de rentrer dans l'ordre...* ». Le gouverneur de Vioménil rétablit l'ordre.

Le 1^{er} septembre de la même année, deux compagnies du régiment de la Martinique faisant partie de la garnison du fort Bourbon se révoltent et hissent le drapeau tricolore. Le lendemain, la garnison du fort Royal suit.

Le gouverneur de Béhague arrive en mars 1791. Il confie la défense des forts aux régiments de Bassigny, de Turenne et d'Agenais alors que le régiment de Sarre, jugé séditionnaire, est renvoyé en France. Il reste 900 hommes pour défendre l'île alors que le marquis de Bouillé jugeait déjà, en 1778, que 1 500 hommes étaient nécessaires seulement pour le fort Saint-Louis.

Bien qu'ayant ramené l'ordre, le comte de Béhague est lui-même révoqué en 1792 par l'Assemblée législative. Rochambeau qui le remplace arrive le 15 septembre 1792 mais, ayant reçu quelques coups de canon d'avertissement, il préfère se diriger vers Saint-Domingue.

Quand le 1^{er} février 1793 la Convention déclare la guerre à la Grande-Bretagne, les patriotes martiniquais ont déjà chassé le gouverneur de Béhague qui s'est réfugié avec quelques fidèles à Saint-Vincent.

Rochambeau arrive à Fort-Royal le 3 février 1793. Il rebaptise la ville « République-Ville », le fort Bourbon « fort de la Convention » et le fort Royal « fort de la République ». L'émigration des royalistes commence : beaucoup de colons se réfugient dans les îles anglaises et certains, comme Dubuc à Londres, incitent les Anglais à intervenir.

Rochambeau ne dispose que de 600 à 700 hommes pour les deux forts et les renforts qu'il a demandés à Paris n'arrivent pas. Le 10 mai 1793, une tentative de débarquement anglais se solde par un échec : une flotte anglaise comprenant huit bâtiments de guerre arrive devant l'île. Béhague, à bord d'un des navires, tente de prendre contact avec les troupes restées royalistes, en particulier le 2^e bataillon du régiment d'infanterie stationné à l'est de République-Ville. Ce bataillon rallie l'armée anglaise.

Le capitaine Lacrosse, commandant la frégate *La Félicité* se met à l'abri dans la baie. D'Aucourt, lieutenant-colonel du 37^e régiment d'infanterie (commandant sous la Convention), assure la défense du fort tandis que le mulâtre Bellegarde, à la tête d'un groupe d'hommes accompagné d'esclaves, attaque les planteurs sympathisants des Anglais, sur l'habitation Le Vassor et les met en déroute. Il reconquiert ensuite la campagne environnante et rétablit les communications avec la ville du Lamentin. De son côté, le gouverneur Rochambeau attaque l'ennemi qui a débarqué près de Case-Navire et au Carbet et l'oblige à rembarquer.

L'attaque dure jusqu'au mois de juin : le 16, des troupes anglaises commandées par le général Bruce débarquent au Fond Capot et tentent d'attaquer Saint-Pierre, mais Rochambeau les oblige à se replier. La

rébellion est matée, la flotte anglaise se retire emmenant ses principaux chefs.

Rochambeau en profite pour renforcer la défense de l'île. Malgré ses efforts, il ne dispose que de 900 hommes. Mais les Anglais ne tardent pas à revenir, avec cette fois-ci une flotte de 77 navires et environ 6 000 hommes.

Le 4 février, ils se présentent devant l'île et débarquent en plusieurs points : au Galion, près de Sainte-Luce, à l'Anse des Trois-Rivières et à Case-Navire où ils sont repoussés par les batteries installées sur la côte. Ils débarquent alors à Case-Pilote, se dirigent vers Saint-Pierre dont ils s'emparent le 17 février, après la bataille de Champflore.

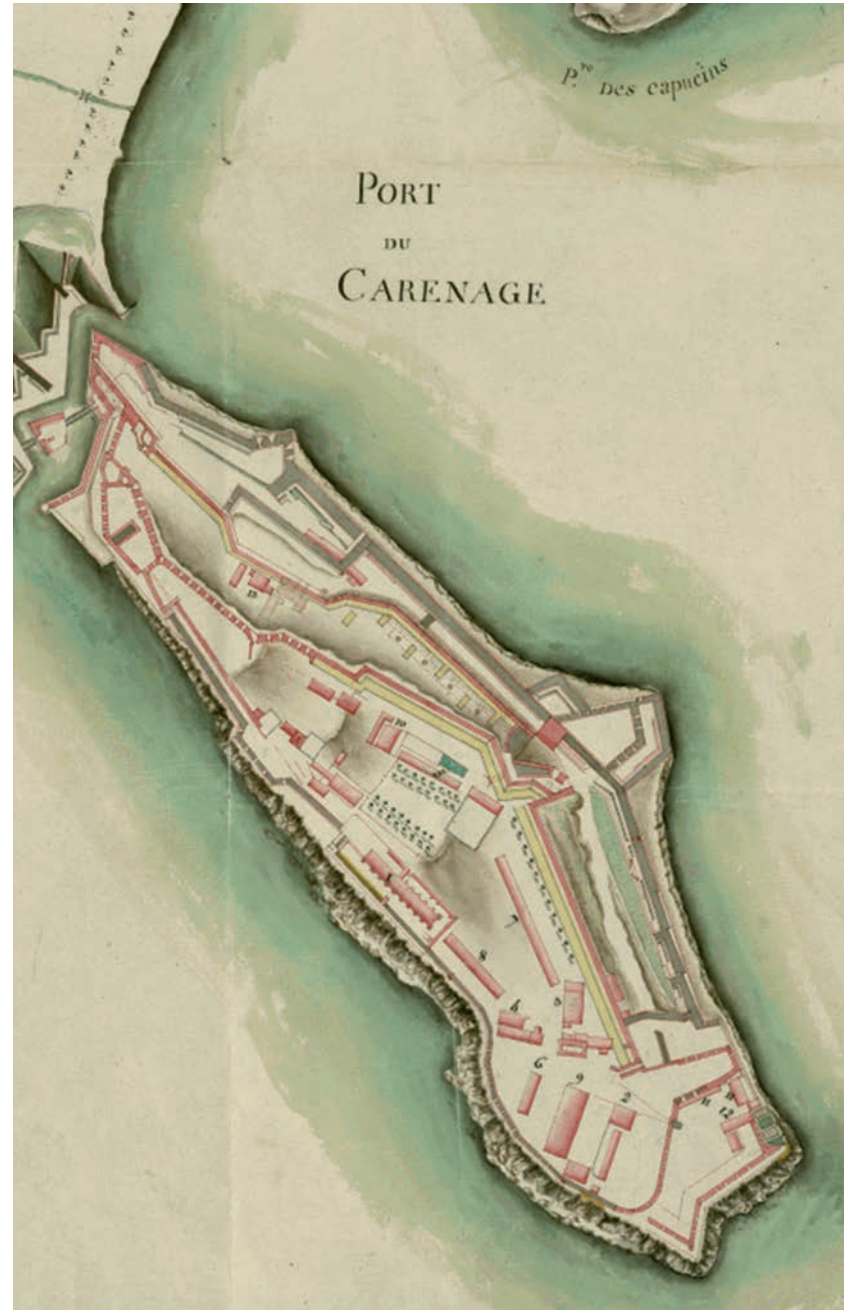
La colonne du Sud s'empare de Rivière-Salée et de la batterie du cap Salomon. Le 11 février, elle se rend maître de l'Îlet à Ramiers pour assurer ses communications avec les forces navales par le Cohé du Lamentin.

Bellegarde tente d'arrêter les troupes débarquées à La Trinité et qui marchent vers République-Ville. Mais ces dernières arrivent sur les hauteurs dominant le fort de la Convention. Le siège du fort de la République commence le 20 février 1794. Rochambeau, ayant refusé de rendre les forts, se trouve enfermé au fort de la Convention et subit un siège et des bombardements durant près de quarante-cinq jours. Delgrès est alors à Saint-Pierre. Magloire Pélage, ancien esclave devenu lieutenant, défend la lunette Bouillé contre les Anglais.

Le fort de la République, pris en tenaille, est pilonné du côté mer avec des chaloupes canonnières et des bombardes, mais aussi du côté terre avec les batteries de canons installées une au morne Tartenson, une sur le plateau Didier et deux à la Pointe des Carrières.

Le journal de siège de Rochambeau cité par H. de Poyen permet de suivre les temps forts du siège. Les canonnades ont lieu, aussi bien de jour que de nuit aussi bien sur la ville et

sur le fort de la République mais malgré les demandes de capitulation les forts résistent de longs jours.



Plan de la fin du XVIII^e siècle

Le 17 mars, les Anglais s'emparent de la ville et du fort de la République et pilonnent sans arrêt le fort de la Convention. Rochambeau voit mourir ses hommes autour de lui. La nourriture devient rare, la dysenterie sévit parmi les hommes. Ne disposant que d'un seul canon en état de marche, Rochambeau doit capituler. Les Anglais lui rendent les honneurs ainsi qu'à ses hommes pour leur conduite héroïque.

Les Anglais dominent la Martinique pendant de longues années (1794-1802). Le fort de la République redevient fort Edward, le fort de la Convention est rebaptisé fort Georges.

Les Anglais maintiennent l'ancien régime colonial et la Martinique ne bénéficie pas de l'abolition de l'esclavage décrétée par la Convention le 4 février 1794.

En 1802, lors du traité d'Amiens, la Martinique est rendue à la France. Le capitaine général Villaret de Joyeuse est le nouveau gouverneur. République-ville devient Fort-de-France.

La paix dure peu, car dès mai 1803, la Martinique retombe sous le feu des Anglais : une attaque a lieu en juillet 1803. Villaret de Joyeuse écrit le 28 novembre : « *le blocus a recommencé après l'expédition de Demerary ainsi que je l'avais prévu et l'ennemi nous harcèle vivement depuis 10 ou 12 jours : il a culbuté les batteries de Dunkerque et Salomon dans lesquelles la faiblesse de la garnison ne permettait pas d'entretenir des troupes de ligne... Il menace journellement la Pointe-des-Nègres et la Case-Navire* ». Les Anglais occupent le rocher du Diamant en 1804

Le 20 février 1805, une escadre française arrive à la Martinique. Son chef Missiessy espère attirer une partie des forces anglaises hors d'Europe. Il décide d'attaquer les îles anglaises, la Dominique et Montserrat. En 1805, l'amiral Villeneuve, accompagné d'une escadre espagnole arrive à la Martinique. Le gouverneur Villaret de Joyeuse déloge, avec

leur aide, les Anglais du rocher du Diamant. Mais les troupes navales regagnent la France et la Martinique se trouve à nouveau livrée au blocus anglais. Les habitants sont affamés.

Le 29 janvier 1809, les Anglais lancent l'attaque : 80 bâtiments de guerre, une centaine de navires de transport chargés de presque 16 000 hommes attaquent l'île en différents points et débarquent au Robert et à Case-Navire. Villaret de Joyeuse, enfermé dans le fort Desaix, ne dispose que de 2 400 hommes, de la frégate *Amphitrite* commandée par Trobriand et de quelques bricks et goélettes. Il donne l'ordre de brûler les bâtiments et d'évacuer le fort de France. Le 8 février, les Anglais s'y installent et peuvent canonner le fort Desaix où le capitaine général s'est réfugié. Ce dernier capitule le 24 février 1809. La garnison du fort Desaix, soit 2 224 hommes, est faite prisonnière et va passer de longs mois sur les pontons anglais.



Le fort au XIX^e siècle

La Martinique est à nouveau occupée par les Anglais. Rendue lors du traité de Paris du 30 mai 1814, réoccupée lors des Cent-Jours, la Martinique est définitivement évacuée en 1815. Le fort redevient fort Royal. Il est rebaptisé fort Saint-Louis puis à nouveau fort de la République pendant la II^e République, avant de reprendre le nom de fort Saint-Louis qu'il porte encore de nos jours.

Au XIX^e siècle avec la construction du fort Tartenson sur le morne du même nom, la ville est désormais bien protégée. Les trois forts forment un triangle. Le fort Saint-Louis défend le port, le fort Desaix protège le fort Saint-Louis et la baie, le fort Tartenson couvre la région, de Case-Navire à la Pointe des Nègres.

La défense de la ville est en outre renforcée par l'installation de batteries en différents points de la baie : la Pointe-du-Bout, le fort d'Alet, l'Îlet à Ramiers, la Pointe des Sables au sud, Pointe-des-Nègres et Madiana (batterie Sainte-Catherine), au nord.

*Vue du fort
Tartenson*



Le XIX^e siècle est une période plutôt calme. Cependant des travaux sont entrepris notamment au fort Saint-Louis : le grand cavalier est réduit, une douve creusée et l'esplanade des Hollandais constituée. Les voies y sont élargies et les casernes d'Amblimont construites. En 1853 la voûte Dauphine est percée et en 1866 une nouvelle citerne est installée.



*Vue aérienne
du fort Tartenson*

L'expédition du Mexique (1862-1867) met en évidence l'importance stratégique de la Martinique. La flotte se tient aux pieds du fort Saint-Louis, dans la baie. Les manifestations se déroulent sur la Savane.

Dès 1862, plusieurs navires s'arrêtent dans la baie, aux pieds du fort : les vaisseaux le *Turenne*, la *Gabarre*, l'*Yonne*, les avisos le *Chaptal*, le *Tartare*. Fort-de-France est envahie par des hussards, zouaves, chasseurs d'Afrique, tringlots, marsouins... Il n'y a pas assez de place dans les forts pour les loger, une partie campe sur la Savane.



*Bastion de la
pointe, batterie*



321



Entrée du Fort Saint-Louis qui défend la rade de Fort-de-France. — Les Manguiers qui garnissaient l'allée conduisant au Fort sont presque tous renversés (Phot. CUNOR)

Cyclone de 1903

Le 15 mai 1864, arrive la frégate *Novara* qui transporte Maximilien d'Autriche et son épouse, une suite de 82 personnes et 250 hommes d'équipage. Leur expédition, soutenue par Napoléon III, a pour objectif la conquête du Mexique. Ils sont accueillis par le gouverneur de Maussion de Candé et la population foyalaise vient les applaudir en masse.

Le 15 décembre, le navire anglais le *Bolivian* amène une troupe autrichienne qui est hébergée au fort Desaix. Fin octobre 1865, un contingent de zouaves débarque à Fort-de-France. Ils sont casernés au fort Desaix mais déçus par le roulement des permissions, ils tuent les sentinelles du fort et se dirigent vers la ville par le pont Cartouche. Le commandant Sasias, accompagné de 200 à 300 hommes d'infanterie de marine, quitte le fort Saint-Louis pour aller à leur rencontre. Les zouaves repliés au fort Desaix pillent les magasins et une vraie bataille s'y déroule. Le bilan est lourd : 15 tués et 29 blessés pour les zouaves, trois morts et dix blessés de l'autre côté. L'amiral Lapelin, gouverneur de l'île, est rappelé en France ; il lui est reproché de ne pas être monté en personne à Desaix.

La guerre de 1870 n'a pas de répercussion dans l'île, à l'exception du passage de l'avis *Bouvet* venu se réfugier dans la baie après avoir subi le tir des canons de la canonnière allemande *Météor*.

133

La garnison du fort ne joue un rôle actif que lors des catastrophes naturelles : séismes, inondations ou incendies, tel le séisme du 11 janvier 1839, l'incendie de Fort-de-France en 1890, le cyclone de 1891 ou de 1903 qui endommagent le fort.

En 1898, à la suite de la guerre hispano-américaine et la détérioration des relations avec la Grande-Bretagne, l'armement des forts est renforcé. Trois nouvelles batteries sont installées au fort Saint-Louis : une de six pièces de 94 mm, une de quatre pièces de 240 mm et une de 5 canons de 140 mm. Des voies étroites de chemins de fer pour le transport des munitions entre des soutes et les positions de tir sont construites ainsi que de nouvelles soutes à munitions. L'Îlet à Ramiers, le fort d'Alet et la Pointe-du-Bout sont réarmés.

La catastrophe du 8 mai 1902 permet à Fort-de-France d'ajouter à sa dimension politique et militaire, une dimension économique. La Savane devient un lieu incontournable pour toutes les manifestations et la baie reste le point d'ancrage des flottes de passage.

Entrée du fort Saint-Louis, début xx^e siècle



La ville et le fort Saint-Louis au xx^e siècle

Après l'accord signé avec la Grande-Bretagne le 8 avril 1904, les travaux d'armement du fort sont arrêtés. Lorsque, le 2 août 1914, le gouverneur Poulet apprend l'entrée en guerre de la France, il décrète la mobilisation générale. La baie abrite alors les bâtiments de guerre et de commerce alliés.

Dans la ville, des habitants, pensant que la guerre s'étendra à l'outre-mer, creusent des abris et des petites tranchées pour se protéger éventuellement des obus allemands. La fin de la guerre est accueillie avec joie et c'est dans une liesse générale que se déroulent les manifestations de la victoire de novembre 1918 : les maisons pavoisent, des voitures fleuries défilent sur la Savane... Des monuments aux morts rappellent le souvenir de tous ces soldats morts pour la mère patrie. Celui de Fort-de-France est l'un des premiers construits.

Peu d'événements marquent la période de l'entre-deux-guerres, à part les fêtes du Tricentenaire en 1935. La délégation française arrive le 23 décembre sur le *Colombie*. Dans la baie, se trouvent l'*Émile Bertin*, poseur et releveur de mines, le contre torpilleur *L'Audacieux* et un hydravion le *Lieutenant de vaisseau Paris*. Le 24 décembre

Plan de Fort-de-France, 1935
© IGN



Photographie du *Béarn*, de l'*Émile Bertin*

après un *Te Deum* dans la cathédrale de Fort-de-France et l'inauguration de la statue de d'Esnambuc sur la Savane, un défilé présente une rétrospective militaire : mousquetaires, gardes français, infanterie de marine. Le 25 a lieu un défilé de barques illuminées après une réception offerte sur l'*Émile Bertin*.

Pendant l'entre-deux-guerres, une mission envoyée par les usines allemandes Krupp visite le fort et envisage de récupérer des canons, pour les refondre et les transformer en acier. En 1939, lorsque la seconde guerre approche, un escadron d'artillerie coloniale composé d'Antillais prend en charge les batteries.

La France entre en guerre en septembre 1939. Le 14 arrive à la Martinique l'amiral Georges Robert comme haut-commissaire de la France aux Antilles-Guyane. Installé à Fort-de-France, il dispose de pouvoirs discrectionnaires : judiciaire, diplomatique et militaire.

Dans la baie, sous les murailles du fort, sont mouillés le croiseur école *Jeanne d'Arc* et une division de croiseurs auxiliaires l'*Estérel*, le *Quercy*, le *Barfleur*, le sous-marin le *Surcouf* et un croiseur moderne l'*Émile Bertin* qui arrive à la Martinique chargé de 300 tonnes d'or de la Banque de France. Cet or est entreposé au fort Desaix. On peut aussi voir dans la baie le porte-avions *Béarn* qui a amené 106 avions achetés aux États-Unis, des Brewster Buffaloes et des Curtis H75.

Après l'armistice du 24 juin 1940, l'amiral Robert se rallie au maréchal Pétain. Des manifestations pro-pétainistes se déroulent dans l'île : défilés, remises de décorations, grand-messes solennelles... les rues sont débaptisées, la francisque trône sur les bâtiments officiels.



Revue sur
la Savane à
Fort-de-France

La Martinique intéresse les Britanniques dès le 28 juin 1940, Sir Young, gouverneur de Trinidad et des Antilles anglaises tente de contrôler les Antilles françaises : deux croiseurs le *Fidji* et le *Dunedin* croisent devant la baie. Les troupes sont mises en alerte dans l'île, surtout quand on apprend ce qui est advenu de la flotte à Mers-el-Kébir.

Les Américains, de leur côté, envoient un croiseur lourd et six destroyers pour surveiller l'île. L'amiral John W. Greensdale visite Fort-de-France le 4 août 1940. Il revient en novembre de la même année, avec l'intention d'installer une base navale en Martinique. L'amiral Robert réussit à contrer ces ambitions, mais malgré cela, les navires français sont désarmés et neutralisés. Le 25 mai 1942, le navire américain *Blakely* torpillé trouve refuge à Fort-de-France.

1943 marque un tournant pour la Martinique : la résistance se renforce, l'amiral Robert, après différentes manifestations,

doit se retirer. Le 14 juillet, H. Hoppenot, envoyé par le général de Gaulle, arrive à Fort-de-France sur le contre-torpilleur le *Terrible*.

Les jeunes Martiniquais peuvent prendre une part active dans les combats sans risquer leur vie comme à l'époque de la Dissidence. Embarqués dans des canots (gommiers), ils tentaient alors de rejoindre la Dominique ou Sainte-Lucie où ils étaient pris en charge par les Anglais. De là, ils partaient au fort Dix aux États-Unis où, après une formation assez brève, ils étaient envoyés sur le front en Europe.



Gommier

Le fort Saint-Louis abrite les troupes pendant cette période et ses canons sont tournés vers la mer. Une partie du fort est remblayée.

Au cours des années suivantes, le fort renoue avec la paix. Dans les années 1950, un petit zoo, constitué sous l'égide du père Pinchon, y attire la population. Les iguanes que l'on rencontre aujourd'hui sont les descendants de ceux importés de Guyane et de Guadeloupe lors de la création du zoo.

La Marine nationale prend peu à peu possession du fort : le 1^{er} septembre 1956, l'armée de terre, jusqu'alors seule affectataire, lui

Constructions
récentes du fort
Saint-Louis



remet la pointe sud du fort et la caserne d'Amblimont. Elle reçoit le 1^{er} juillet 1964 une deuxième partie comprenant les bâtiments de la direction locale du commissariat. Le 30 novembre 1978, la partie haute du fort lui est dévolue. L'esplanade des Hollandais et le parking lui sont affectés le 28 février 1997. De nouveaux bâtiments voient le jour. Pour l'entretien et la réparation des navires des forces armées des Antilles et de Guyane, trois ateliers ont été érigés du côté du Carénage.

Aujourd'hui, le fort abrite la base navale de Fort-de-France ainsi que l'antenne Antilles-Guyane du service de soutien de la flotte et l'office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.

Depuis le 1^{er} septembre 1998, la base est chargée de l'accueil et du soutien des unités navigantes stationnées ou de passage dans le port (soutien portuaire, soutien logistique). Les officiers de marine et marins doivent être prêts, quand cela s'avère nécessaire, à venir en aide aux populations civiles. Sous l'autorité de l'amiral, commandant des forces armées aux Antilles, elle participe à son niveau, aux opérations militaires, aux opérations de secours

Sur cette vue générale du fort, on aperçoit aussi bien les anciens bâtiments que les nouveaux. Un terrain d'atterrissage pour les hélicoptères a été aménagé à la Pointe du fort. De nouveaux bâtiments ont été construits, le mur Pelletier restauré suivant des normes très strictes.



d'urgence et aux missions permanentes de souveraineté conduites par l'ensemble des forces armées des Antilles (protection des intérêts français, action de l'état en mer, lutte contre le narcotrafic...).

L'association des Amis du fort Saint-Louis, créée en 1995, a contribué, en instaurant des visites du fort jusqu'en septembre 2001, à faire découvrir ou redécouvrir par la population et les touristes. En l'an 2000, le nombre de visiteurs atteint les 16 000. Après les événements du 11 septembre 2001 et le renforcement du plan « Vigipirate », le fort ne s'ouvre qu'exceptionnellement aux visiteurs : lors des Journées du patrimoine, des soirées culturelles organisées par l'association ou à l'occasion d'activités organisées par les forces armées aux Antilles.

Un des iguanes qui vit au fort Saint-Louis





Le fort Saint-Louis

Visite

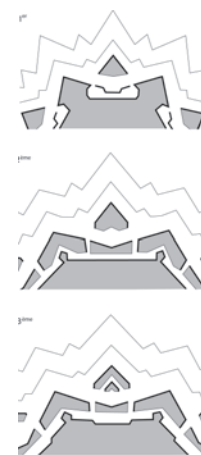


La rade de Fort-de-France abrite les richesses et constitue le cœur de la colonie martiniquaise grâce à son accessibilité. Toutefois cette qualité favorise également l'assaut maritime. La morphologie du secteur a contribué à palier à cette vulnérabilité. Au centre de la rade, une avancée rocheuse de 600 m de long sur 100 m large et culminant à 40 m, a permis l'implantation du fort Saint-Louis. Construit sur un affleurement volcanique, l'édifice épouse la forme oblongue de la presqu'île et se positionne comme un navire géant stationné dans la rade et dont l'objectif est d'en contrôler l'accès.

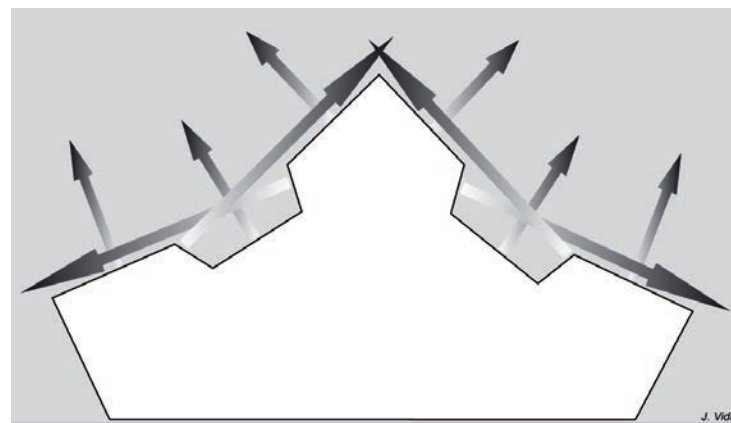
Le principe défensif du fort dans son état actuel repose sur une succession d'enceintes qui constituent un étagement de la protection en profondeur et en hauteur par des paliers successifs. Le fort épouse l'affleurement rocheux, il a été adapté à la morphologie naturelle pour en faire un atout. Ainsi tout le flanc ouest bénéficie de la falaise comme élément défensif et n'a pas nécessité d'être fortifié. L'édification du fort Saint-Louis a été planifiée sur un mode de fortification bastionnée (cf. plans). Ce système de défense voit le jour en Italie au XVI^e siècle, on parle alors de « tracé italien », et prend de l'ampleur suite aux travaux du comte de Pagan avant d'être considérablement développé et perfectionné par Sébastien Le Prestre de Vauban au cours du XVII^e siècle. Le principe d'origine apparaît avec la progression de l'artillerie et des armes à feu portatives. En effet, les édifices basés sur des systèmes à tours rondes, morphologie médiévale reprise – bien que déjà dépassée – pour la construction du fort Saint-Pierre (1635-1670), présentent des angles morts qui facilitent l'assaut en particulier avec le développement du combat à distance. Dans ces angles morts, des assaillants peuvent avancer et entamer le travail de sape. Le système bastionné répond à ce risque en supprimant les angles morts grâce à des bastions polygonaux qui se flanquent

mutuellement. Vauban a été le plus grand promoteur de ces constructions en perfectionnant leur mise place. Son action est théorisée par trois « systèmes Vauban » illustrés par des réalisations majeures. Toutefois si d'autres enseignements de Vauban l'ont été, ses systèmes intégrés n'ont pas été exportés dans les Antilles où il n'est pas intervenu, et où systèmes de fortification et armes sont toujours parvenus avec un retard certain. Le fort Saint-Louis ne peut donc pas être désigné comme de type « Vauban ».

En tant qu'ouvrage technique défensif, le fort a subi de nombreuses modifications, réfections et améliorations. Il se trouve désormais dans un état de la fin du XIX^e siècle, et même du XXI^e siècle puisqu'il est toujours en activité et comprend des structures contemporaines. Il faut donc aborder cet ensemble avec discernement, et avoir à l'esprit le fait qu'il ne présente pas l'intégralité des morphologies fonctionnelles qu'il a connues au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.



Les trois systèmes théoriques de l'œuvre de Vauban
© J. Vidal



Principe de fonctionnement des tirs sur tracé bastionné

Front nord

Dans une fortification comme celle du fort Saint-Louis, si chaque portion de rempart est solidement protégée, c'est l'entrée, l'axe naturel d'accès au fort qui est le point le plus complexe à défendre. Le front nord du fort défend cette entrée, d'autant plus stratégique que sur cette presqu'île elle est le seul point de communication avec la terre. C'est à ce niveau que doit pouvoir s'opérer l'isolement de l'édifice en cas de débarquements ennemis.

Porte du Parquet (1)

Au pied du bastion du Carénage, l'entrée s'effectuait par la porte du Parquet. Munie d'un pont levis dont subsistent les emplacements réservés aux chaînages, cette porte est dans le style du XVII^e siècle. Son arc segmentaire est inscrit dans une travée composée d'un entablement porté par des pilastres à bossages. Cette porte ouvre sur un passage traversant qui dessert deux salles voûtées en berceau, ainsi que l'escalier du Père Labat. Ce dernier, qui existe dès 1680 a été emprunté en 1694 par le Père Labat qui le

La porte du Parquet était pourvue d'une herse et d'un pont-levis.



décrit dans ses mémoires et mentionne ses 180 marches. Des fentes, creusées de part et d'autre sur les parois latérales de l'escalier et sur la voûte, témoignent de la présence des herses qui pouvaient en bloquer l'accès en plusieurs points. En pendant à l'extrémité du passage, du côté est du bastion, se trouve la porte du Carénage. Cette porte n'était pas une entrée mais une porte de desserte à l'intérieur du fort jusqu'à la destruction d'une partie du bastion au cours du XX^e siècle.



Vue du bastion du Carénage

Bastion du Carénage et saillant (2)

Lorsque l'on aperçoit le fort Saint-Louis depuis Fort-de-France, le bastion du Carénage est la partie du fort la plus avancée dans les terres, il en défend l'accès terrestre. À sa pointe, une échauguette couverte d'un dôme fait office de figure de proue à cet immense navire de blocs taillés. Seules deux embrasures restent visibles dans le parapet, elles dévoilent une épaisseur de la muraille de 2 m 40. Ces embrasures sont aujourd'hui pourvues de deux canons de calibre 18, modèle 1786. Le bastion était plus large à l'origine, mais il a été retaillé lors du remodelage de l'entrée pendant la Seconde Guerre mondiale. Son fonctionnement stratégique dépend de la présence du bastion Sainte-Marthe plus au sud, sur la plage de la Française.



Bastion Sainte-Marthe (3)

On accède au bastion Sainte-Marthe par une courtine bordée d'un parapet en biseau par-dessus lequel les défenseurs peuvent surveiller l'espace entre le fort et la demi-lune. Au pied du rempart, la rue actuelle correspond à un ancien bras de mer isolant le fort du reste de l'île et constituant une sorte de fossé en eau. Le bastion Sainte-Marthe a été tronqué au ^{xx}^e siècle lors de la création de l'escalier actuel. Outre l'artillerie qui équipait la plate-forme, le secteur a été doté à son extrémité face à la mer d'une plate-forme basse pourvue de meurtrières. Les sept ouvertures face au large permettaient d'atteindre les éventuels assaillants débarquant sur la plage tout en étant protégé par la haute muraille. Les soldats pouvaient réaliser un tir fichant plus efficace grâce à la hauteur de la plate-forme, et le nombre d'ouvertures leur permettait d'être suffisamment nombreux pour procéder par salves. Trois autres meurtrières sont orientées dans l'axe de la muraille, elles permettent de tirer au pied du rempart contre les sapeurs et contre les attaquants qui tenteraient d'escalader.

Parapet à l'extrémité du bastion Sainte-Marthe dans l'axe du flanc ouest



Demi-lune et chemin couvert de la Savane (4)

Entre le bastion Sainte-Marthe et le bastion du Carénage, de l'autre côté de la rue vers le nord, se trouve une demi-lune dont il ne subsiste que la pointe pourvue d'une échauquette. La demi-lune appartient à ce que l'on appelle « les dehors » en fortification classique. Elle est isolée du corps de la fortification et fonctionne comme un bastion détaché. Placée entre deux bastions, la demi-lune constitue un obstacle qui protège la courtine et empêche que celle-ci soit directement soumise au feu adverse. De plus, elle croise les feux avec les deux bastions qui l'encadrent, constituant une défense avancée flanquée sur ses deux côtés. N'étant pas rattachée au fort, cette structure ne donne pas réellement l'avantage à l'assaillant qui en prendrait possession, car il serait alors soumis à l'artillerie du fort proprement dit.

Vue des « dehors » : demi-lune de la Savane





La casemate
Gémosat se
distingue bien
sur le rempart.

Casemate Gémosat (5)

La première volée de l'escalier du Père Labat conduit au sommet du bastion du Carénage, la deuxième débouche sur la casemate Gémosat, puis la troisième permet d'atteindre l'esplanade des Hollandais. Cette casemate est une soute à munitions pourvue de meurtrières ; elle sert de retranchement dans les situations extrêmes. Cette pièce a été modifiée à plusieurs reprises comme en témoignent les diverses traces de réfections. La meurtrière de 50 cm d'ouverture est remarquable de ce point de vue puisqu'elle s'inscrit dans une canonnière comblée qui, avec 1,7 m d'ouverture, permettait d'effectuer des tirs d'artillerie depuis l'intérieur de la casemate. À la sortie, un retour d'escalier sans issue témoigne là encore des nombreuses modifications du secteur. C'est d'ailleurs ce qu'illustrent aussi les anciennes meurtrières visibles dans le parement du mur d'en face. Ces ouvertures, murées par la suite, ont été pratiquées pour couvrir l'espace occupé aujourd'hui par l'esplanade des Hollandais.

L'Esplanade des Hollandais et la casemate d'Orange (6)

L'esplanade des Hollandais est actuellement occupée par un grand carbet où sont données régulièrement des conférences. C'est aussi un espace de convivialité pour les militaires.

La seule structure défensive subsistante est la casemate d'Orange édifée en 1877. Celle-ci a pour fonction de protéger le matériel et les hommes des tirs d'artillerie lors des assauts. Composée d'une grande salle voûtée en berceau avec des accès latéraux, elle est habillée de pierres. Les chaînes d'angles et l'encadrement de la porte sont en briques. L'emploi de la brique, beaucoup plus fréquent dans les bâtiments militaires à partir de la première moitié du XIX^e siècle, est un bon marqueur chronologique des constructions.

Au sud de l'esplanade, derrière un fossé défensif, le bastion 13 (cavalier) est nettement surélevé. À chaque extrémité du fossé se trouve une casemate : Martignac à l'ouest et Caqueray au nord. Des meurtrières, bordées de briques claires sont orientées vers ce fossé pour protéger l'accès au pied de la muraille et se flanquer mutuellement.

Deux canonnières du bastion peuvent tirer dans l'axe à plus longue portée. Ainsi ce front, qui porte la date 1856, couvre l'esplanade des Hollandais, faisant d'elle un « sas » qui contient les assaillants qui en auraient



La casemate
d'Orange édifée
en 1877

pris possession. Les deux casemates Caqueray et Martignac se protègent mutuellement pour former un front de défense au niveau supérieur en cas de prise du front nord. C'est un étage défensif de transition entre le front nord et l'étage du fort dont les tirs couvrent l'esplanade des Hollandais.

L'étagement des constructions du front nord a pour objectif de créer des paliers défensifs, bloquant les entrées ennemies, afin qu'une partie qui cède n'offre pas tout l'édifice. Cela laisse la possibilité d'étouffer les attaques dans des espaces réduits, fortement contrôlables par des positions de tir efficaces, car surplombantes.

Le cavalier (bastion 13) domine par sa position en hauteur et deux canonnières.



Front de la Française

Tourné vers la plage des Flamands, le front de la Française oriente les tirs vers la mer et les bateaux qui voudraient débarquer. Implanté plus haut sur l'affleurement rocheux, il domine le palier d'accès que constitue le front nord.

Au-dessus, le niveau qui surmonte les casemates Martignac et Caqueray, lui-même sous le cavalier, surplombe le fossé dont on voit qu'il a été en partie creusé dans le rocher naturel. On y accède *via* la casemate Caqueray puis un étroit chemin couvert dont une partie de la muraille a été détruite dans la seconde moitié du *xx*^e siècle. S'y trouve une longue levée de terre sans doute destinée à positionner une batterie à barbette en direction du front nord, vers « les dehors », et au delà.



Le fossé détache ce front avancé et protège l'accès au niveau supérieur.

Cavalier – bastion XIII (7)

Le bastion XIII est un cavalier, une réalisation dite « comme un homme à cheval » : en surplomb et à cheval sur la roche. Son assise montre une parfaite adaptation à la morphologie de la roche naturelle. Son accès se fait par un tunnel creusé dans le substrat. Depuis le tunnel on peut se diriger vers l'intérieur de la casemate Martignac, également excavée.

*Vue du socle
rocheux du cavalier
et du tunnel
d'accès*



*Accès aux
canonnières
du cavalier*

Ces divers aménagements constituent une bonne illustration de la façon dont le site naturel a été entièrement remanié pour bâtir le fort. Dans cette galerie, un niveau supérieur, qui devait être accessible grâce à une rampe mobile en bois, dessert les deux canonnières dont les bouches sont visibles depuis l'esplanade.

Après la traversée sous le cavalier, le tunnel débouche par une porte ouvragée dans un style classique sur une longue courtine qui surplombe la baie des Flamands. Cet étroit chemin permettait à des tireurs protégés par une levée de terre de défendre l'accès à la plage et le pied du long rempart.



Porte ouvragée

Batteries d'artillerie

Les batteries d'artillerie, isolées ou constitutives d'un fort, sont une série de pièces d'artillerie (canons, mortiers, obusiers,...) disposées sur une plate-forme de tir protégée par un parapet. Au sein de cette conception générale deux types existent : les batteries à barbette dont le parapet est de faible hauteur pour permettre le tir par-dessus son sommet ; et les batteries à embrasures dont le parapet élevé et massif est pourvu d'ouvertures afin de permettre l'emplacement de la bouche du canon. Si le système à embrasures à l'avantage sur le premier d'offrir une meilleure protection des artilleurs, en revanche il interdit de réaliser des tirs en pointant sur des cibles mouvantes, fort handicap face aux navires.

Des ouvrages comme le fort Saint-Louis ne sont qu'une partie du système défensif de la Martinique. Tôt après la colonisation, l'inefficacité des grosses fortifications face aux attaques maritimes a conduit les militaires à installer des batteries d'artillerie le long des côtes. L'objectif de ces petites fortifications est de protéger l'accès au littoral en croisant leurs feux avec les batteries voisines. Le principe a eu un succès certain qui a conduit à l'édification d'un réseau atteignant une centaine de batteries sur les côtes martiniquaises à la fin du XVIII^e siècle.

54|

Un escalier dessert le bastion et le rempart supérieur. Appuyé sur un ressaut de la roche naturelle, il est lui aussi une belle démonstration de l'adaptation de l'édifice au terrain. Au sommet du bastion 13, la face est du parapet présente deux embrasures bien conservées. On note à cet égard que ces deux embrasures sont dirigées vers le Carénage ; zone où la mobilité des navires est bien moindre (*cf.* encart), tandis que vers la rade (en direction de l'ouest) où les tirs doivent être dirigés vers des cibles mobiles, une plate-forme de tir à barbette a été installée. Son parapet bordé de briques est pourvu d'une masse couvrante gazonnée. Cette structure postérieure condamne l'usage de l'embrasure la plus au nord. De plus, tout un côté de la plate-forme permet de tirer vers la ville et surtout vers les mornes environnants qui dominent le fort.

Le bastion et le rempart supérieur

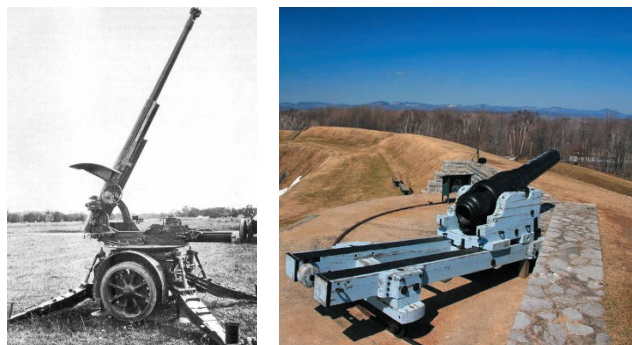


Le front ouest du cavalier (bastion 13) présente une batterie à barbette avec un parapet pourvu d'une masse couvrante. Le long de ce front – qui représente un second niveau de défense au-dessus de l'étage inférieur face à la baie des Flamands – subsistent différentes traces d'installations d'artillerie. On y voit les vestiges en « Y » des emplacements de canons de 75 antiaériens

employés pendant la Seconde Guerre mondiale, et dans le parapet des circulaires biconcaves de la fin du XIX^e siècle. Les rails semi-circulaires visibles au sol servaient à l'orientation des affûts de côte pour offrir une bonne mobilité lors du pointage. Ces éléments datent de différentes époques, ils démontrent l'adaptation du fort aux évolutions de l'armement.

Exemple de canon de 75 antiaériens

Exemple au fort Lévis



Vestiges des attaches d'artillerie



Rails orientation des affûts de côte

| 55



56|

Front de Lignery

Cet autre front couvre une partie de la baie, mais surtout flanque le front nord par l'est. Côté est du rempart supérieur, un petit chemin couvert poursuit le parapet jusqu'à la casemate Desrivières. Depuis ce décrochement, la base du rempart supérieur et la distance qui la sépare du rempart du Père Labat en contrebas peuvent être protégées. En effet, le parapet à cet endroit présente des embrasures comblées, nettement visibles depuis l'étage inférieur. La présence de ces axes de tirs dans ce tronçon de rempart est extrêmement importante dans l'organisation défensive du fort. En effet, ils sont orientés en direction – et par-dessus – le rempart du Père Labat, directement dans l'axe de la rampe qui permettait l'accès à ce niveau. Ces embrasures permettaient également de flanquer la partie est de la Pointe du fort. En contrebas, la casemate dite du « Père Labat » est repérable par ses cheminées d'aérations. Si des souterrains sont présents à cet endroit dès 1750, la casemate date probablement du XIX^e siècle. Plus bas encore au niveau du rempart Lignery, le pavillon La Fayette, construit vers 1700, abritait les boucheries en 1750.

Le petit chemin couvert mène au-dessus de la casemate Desrivières vers des embrasures comblées.

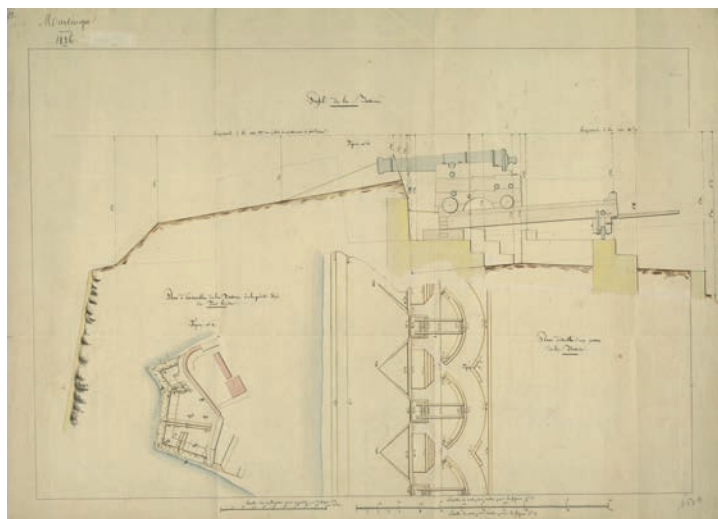


Ainsi, ce secteur qui surplombe le boulevard de Lignery est composé d'un étagement de quatre niveaux fortifiés.

|57



Les embrasures comblées dans le rempart signalent l'ancien emplacement d'artillerie.



Extrait du plan de la batterie de la pointe sud du fort Louis en 1826
© ANOM 13DFC650B





Front de Blénac

En poursuivant sur le rempart du Père Labat vers le sud se trouvent deux magasins (14 et 15) construits en 1886 et 1887 et destinés au stockage des munitions. Cet étage est dominé par le rempart Pelletier implanté sur un ressaut de roche volcanique. En longeant ce rempart, l'axe débouche sur un espace surmonté d'un bastionnet. Différents niveaux de la fortification s'y croisent : le niveau du rempart Pelletier avec le bastionnet, l'étage des magasins qui constitue un bel exemple de fausse braye – étage fortifié intermédiaire qui permet de « casser l'attaque » et d'échelonner les hauteurs de feux –, puis le boulevard de Blénac derrière le rempart des Avisos. Ces différents étages sont reliés par des escaliers taillés dans le roc. Ce dernier correspondait à l'aménagement d'un fossé entre escarpe et contrescarpe. Sur la courtine, des « pas de souris » débouchent sur des chemins couverts où des fantassins, abrités des tirs ennemis, tiraient depuis des banquettes. Au niveau de la voie de Blénac, située en contrebas, on remarque plusieurs soutes à matériel voûtées qui ont été creusées dans la roche.



Le ressaut de roche sert de sousbassement au rempart Pelletier.



Boulevard Blénac, soutes à matériel creusées dans la roche

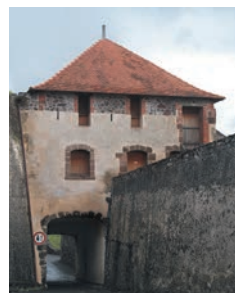


Les magasins (14 et 15) conservent leur fonction originelle.

Front de Baas

Pavillon Aycard (8)

À la jonction avec le front de Blénac, le pavillon Aycard, dont la première construction date de 1687-1690, enjambe le passage et fait le lien entre le bastionnet et le bastion Royal. Dans un premier temps, seul le premier étage du pavillon est couvert. Le sommet est constitué d'une plate-forme crénelée pour en faire un corps de garde, fonction principale du bâtiment au XVIII^e siècle. Le sommet a ensuite été surélevé et couvert pour rendre ce niveau exploitable, il sert alors de prison au début du XIX^e siècle, puis de salle des artificiers à partir de 1846. Actuellement l'étage abrite un canon sur une reconstitution d'affût en bois, c'est aussi à cet endroit qu'une partie des boulets de fontes glanés sur le fort et dans la mer est entreposée. La rampe d'accès au pavillon est protégée par des meurtrières.



Pavillon Aycard

Rampe d'accès au pavillon

Bastion Royal 3 (9)

Côté est, le pavillon Aycard dessert le bastion 3 ou bastion Royal. Cet ouvrage est capital car il se situe à la charnière du contact terre-mer, et parce qu'il flanque par l'est la pointe sud du fort. Ce secteur est pourvu dès le XVII^e siècle de la plus puissante batterie du fort, dite « Gauvain » en 1666. Renforcée par Blénac, elle devient la batterie Royale. Puis, transformée pour abriter des fantassins, on parle alors du bastion Royal, élément d'une défense intégrée du fort. Le niveau crénelé du pavillon Aycard constitue une batterie destinée à sa défense. Le bastion est pourvu





60|



Le bastion Royal et le pavillon Aycard

Un des canons dont l'affût en bois indispensable à son usage n'a pas survécu au temps.

Magasin à poudre

d'embrasures en direction du nord, cinq canons de calibres 24, 8 et 18 de la deuxième moitié du XVIII^e siècle y sont actuellement présentés.

Sur le bastion, un magasin à poudre (1885) est à moitié enterré pour amoindrir sa prise aux tirs ennemis. Les poudrières ont besoin de ventilation mais nécessitent une absence de lumière, d'où la présence fréquente de « meurtrières ». Le magasin a été renforcé d'une chape de ciment armé pendant la Seconde Guerre mondiale afin d'en faire un blockhaus. Au sud du bastion se trouve la soute Tonnelier accessible par un escalier qui mène au rivage. Il s'agit d'une construction masquée pourvue de meurtrières qui permettait de protéger l'accès à la base du bastion.

Boulevard de Baas (10)

Tout le long du boulevard de Baas des bâtiments fonctionnels n'ont, pour la plupart, d'historique que leur nom, car ils ont été très remaniés. Ces bâtiments ont aujourd'hui des fonctions modernes dans l'organisation militaire du fort et pour la majorité d'entre eux, ils ne figurent pas sur les plans d'archives. A l'extrémité du boulevard se trouve un autre bastion (4) qui permet de flanquer tout le secteur jusqu'au bastion Royal (3). Il est surplombé par une construction perpendiculaire qui barre l'accès, il s'agit d'un autre cavalier, celui de la Pointe. Cet ouvrage contrôle le passage vers l'extrémité sud du fort et l'accès au niveau supérieur.

Vue aérienne du cavalier de la Pointe



|61



Front de la Pointe

Tout le front de la Pointe est organisé en arc de cercle afin de couvrir la rade de Fort-de-France sous tous les angles de tirs possibles. Depuis le front de Baas, l'accès à la Pointe se fait par une porte datée de 1853 ce qui correspond vraisemblablement à l'année de creusement de ce passage sous le cavalier (bastion 4).

Bastion XII et batterie basse de la Pointe (11)

Directement tourné vers la rade, le bastion XII protège l'accès au mouillage du Carénage. Élément capital du fort, il est modifié au gré des besoins techniques. C'est pourquoi des pièces d'artilleries de 240 mm modèle 1870 y sont installées puis remplacées par des pièces de 100 mm de 1893 comme les affûts à mouvements circulaires en témoignent.

Batterie du bastion XII, seul le mouvement circulaire de l'affût subsiste.



Bastion de la Pointe et sa batterie (12)

Le bastion de la Pointe surplombe cette zone. Implanté sur un ressaut morphologique, le bastion est desservi par un axe de circulation. Achevé en 1853 ce passage dit « Dauphine » est profondément entaillé dans la roche ce qui lui offre une grande protection. L'accès aux différents bâtiments se fait par des « pas de souris », donnant ainsi à cette ruelle le rôle d'un fossé en cas

Matériels de tir

L'artillerie prend un véritable essor après 1470 avec l'avènement du boulet de fonte. Cette première étape marque le début de la relation entre l'évolution des modes de fortifications et celle des matériels de tir. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les bouches à feu sont régies par des ordonnances successives qui déterminent leur morphologie. Le calibre est alors relatif à la masse du projectile (calibre 18 : boulet de 18 livres, etc.). À l'époque classique la portée utile des canons est d'environ 600 m. Puis à la fin du XVIII^e siècle, la mise en place des systèmes de Gribeauval permet de rationaliser aussi bien les constructions que l'emploi de l'artillerie ; la portée utile passe alors à 1 000 m. Mais au milieu du XIX^e siècle s'opèrent de grands bouleversements. Tout d'abord l'expansion de l'obus explosif grâce au développement de l'artillerie à âme rayée à partir de 1859. Ensuite la construction du premier canon en acier en 1875, puis la généralisation du chargement par la culasse avec le système de Bange en 1877. Le calibre est alors donné en valeur linéique. Enfin la poudre cellulosique de 1889, dite « sans fumée », donne un tout autre aspect au champ de bataille qui devient clair. Autant d'éléments qui augmentent la précision et la portée des bouches à feu pour se situer autour de 10 000 m. Ces évolutions ont induit de profonds changements dans les conceptions de la fortification et de l'implantation des matériels, rendant obsolète de nombreuses petites fortifications et conduisant à centraliser la défense sur quelques pôles de position stratégiques (le fort Saint-Louis en est un).



*Passage Dauphine,
creusé dans
la roche*

*Bâtiment La
Motte-Picquet,
actuel centre de
commandement*

d'attaque. À l'emplacement de la batterie, seuls les vestiges les plus récents subsistent. Il s'agit de canons de 100 modèle 1893 installés en 1942, ces engins tiraient des obus jusqu'à 160 kg à une portée atteignant 14 500 m à cinq coups par minute. Derrière, le pavillon Morville occupe le même emplacement que le logement des commandants au XVIII^e siècle.

Plusieurs bâtiments sont implantés dans cette zone de la Pointe, notamment une citerne construite autour de 1750 dont seul le soubassement semble d'origine et divers pavillons. Le plus remarquable est celui de La Motte-Picquet. Construit en 1857 pour remplacer le pavillon précédent édifié en bois, il conserve sa structure traditionnelle :

une façade ponctuée d'une galerie de six arcades en anse de panier. Il est composé de cinq bureaux rectangulaires voûtés en berceau, où siège le centre de commandement de la Marine. Sur la terrasse du bâtiment est présenté un petit mortier en bronze de 10 pouces fondu en 1821 à Strasbourg par

165



Canon de 100 modèle 1893



66|

Jean II Maritz. Des petites pyramides de boulets permettent de voir quel était l'aspect des munitions de calibre 16 et 18 jusqu'au XIX^e siècle. À l'arrière du bâtiment se trouvaient les magasins à poudre voûtés. Toujours à l'arrière, la batterie Dauphine est aujourd'hui pourvue des vestiges de deux canons de 274 mm modèle 1870.

Mortier Maritz de 10 pouces, bronze, Strasbourg 1821

La batterie Dauphine et les vestiges brisés de ses matériels de tirs



Caserne d'Amblimont (13)

|67

Cette grande caserne, datée de 1846 et voûtée à l'épreuve des bombes, coupe l'espace du fort en deux. Ce bâtiment comprend deux niveaux et donne à l'extrémité sud du fort une fonction de réduit. De part et d'autre d'un passage central surmonté d'une grande baie avec balcon s'échelonnent deux fois quatre baies en plein cintre, chacune étant séparée par deux meurtrières.

Vue aérienne. La caserne d'Amblimont, grand bâtiment blanc, marque la séparation entre la Pointe et l'esplanade des Anglais.



Sur l'esplanade, les cinq bâtiments carrés marquent l'emplacement de la batterie du Grand Cavalier.



Front des Flamands

Au XVII^e siècle, la majorité des canons protègent le Carénage et aucun ne tire depuis le front des Flamands. Mais avec l'évolution de la portée des matériels de tir, cet axe prend de l'importance. La batterie d'Amblimont, formée de deux plate-formes de part et d'autre d'un magasin, l'illustre bien avec des canons de 27 modèle 1870 installés suite à l'expédition française au Mexique. Cette batterie porte deux dates : 1885 et 1896. Grâce notamment à un tube à rainures hélicoïdales, les matériels dont il subsiste un exemplaire sur place tiraient des obus de plus de 300 kg à 18 000 m

Batterie du Grand Cavalier (14)

Une longue batterie a été édifiée à partir de 1896 et achevée en 1900 sur la bordure ouest de l'esplanade des Anglais. Elle comprend six plate-formes pour installer des canons de 194 modèle 1870 (19C). Du Grand Cavalier à la batterie de la Pointe des magasins souterrains permettent de stocker les obus à l'abri. Des systèmes de tunnels pourvus de rails et de monte-charges permettaient de les acheminer vers les installations de tirs. Le pavillon de Lignery et des logements modernes pour les militaires y ont été installés récemment.

Esplanade des Anglais (15)

L'esplanade constitue le centre du fort, c'est cet espace qui accueillait le palais du gouverneur Blénac. La majorité des casernes et

Bâtiment des Forges
et ses contreforts



Le pavillon
Delacoste

bâtiments fonctionnels y sont implantés, toujours occupés par des bureaux, des logements et divers services techniques. Parmi les plus remarquables : le pavillon Delacoste, dans un état remanié, correspond à une longue caserne édifiée autour de 1840 ; le bâtiment des forges est d'abord le lieu des cuisines, édifié autour de 1680 il est l'un de plus anciens édifices subsistant sur le fort. Sa transformation en magasin d'artillerie vers 1760 est à l'origine d'une construction très massive pourvue de trois imposants contreforts. Le pavillon Hubert, s'il est construit vers 1766, se trouve à un emplacement occupé dès 1680 par des casernes « en roseau ». Les aspects les plus pratiques de la vie au sein du fort ont été intégrés dans la construction, ainsi subsiste une citerne et un lavoir construits en 1866, sur le rempart de Baas.



Lavoir

70|



Le bâtiment
de transport léger
Dumont d'Urville

Un fort vivant

Si sa vocation première a bien évolué, le fort Saint-Louis est resté un site vivant et habité 365 jours par an. Il suffit d'emprunter la voie de Blénac et longer les murailles du fort pour apercevoir les nombreuses soutes et ateliers exploités aujourd'hui par les marins de la base navale de Fort-de-France. Des pièces creusées dans la roche dont le nom évoque des navires de la marine française des XVI^e et XVII^e siècle. *Trident, Florissant, Aurore, Fantasque, Amphitrite* pour n'en citer que quelques-uns. L'atelier de mécanique générale porte le nom d'une frégate légère de 22 canons *Le Saint Eustache*. Dans cette pièce voutée, des mécaniciens entretiennent des matériels divers tels que des engins de levage, des compresseurs ou certaines pièces de "pousseurs", ces petites embarcations qui assistent les navires moins manœuvrant dans le port. La flotte des forces armées aux Antilles, stationnée à Fort-de-France, est composée des frégates de surveillance *Ventôse* et *Germinal*, du bâtiment de transport léger *Dumont d'Urville* et du remorqueur côtier *Maïto*. Ces navires et leurs équipages bénéficient d'un soutien portuaire, logistique et humain, apporté également au patrouilleur de gendarmerie maritime *Violette* stationné en Guadeloupe et aux unités navigantes des Forces armées en Guyane pendant leurs phases d'entretien.



La baie des
Flamands, vue
depuis le bureau
du chef de service
"accueil portuaire"

Chaque jour de la semaine, ce sont plus de 200 personnes qui travaillent dans l'enceinte du fort Saint-Louis. Les marins de la base navale de Fort-de-France sont les plus nombreux mais il faut également compter un détachement de fusiliers marins, le personnel du groupement soutien de la base de défense des Antilles et celui de deux autres unités implantées sur le site : l'antenne Antilles-Guyane du Service de soutien de la flotte et l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. On pourrait même ajouter les nombreux scolaires en stage ou en visite tout au long de l'année. La nuit, le fort continue de vivre avec le personnel de service et les marins célibataires ou de passage logeant sur site.

|71

L'atelier de
mécanique générale
Le Saint-Eustache

Accostage imminent
du bâtiment
de transport léger
Dumont d'Urville.



Glossaire

Bastion

Ouvrage bas de forme pentagonale et de profil remparé faisant avant-corps sur une enceinte. Son artillerie des deux flancs flanque les fossés et celle des deux faces tire sur la campagne. Le fossé est précédé d'un glacis, en pente descendante vers la campagne, qui protège la crête du bastion.

Batterie

Emplacement aménagé pour recevoir un groupe de canons tirant dans une direction commune.

Casemate

Chambre voûtée active ou passive (pourvue ou non d'ouvertures de tir) à l'épreuve d'artillerie.

Cavalier

Au sein du corps de place, ouvrage en terre-plein portant de l'artillerie, et placé sur un autre ouvrage dont il double les feux.

Citerne

L'important besoin en eau est résolu par la présence de citernes destinées à recueillir et conserver les eaux de pluie dans le fort.

Courtine

Partie de muraille entre deux éléments de flanquement (tours, bastions, etc.).

Couvrir

Défendre, protéger par des tirs.

Les dehors

En fortification classique : élément isolé du corps de place, qui alterne avec les bastions pour croiser les feux avec-ceux-ci. Les demi-lunes et les tenailles en font partie.

Demi-lune ou ravelin

Imaginée au milieu du ^{xvi}^e siècle par les Italiens pour défendre le pont qui part de la courtine et traverse le fossé du corps de la place, cette construction à l'origine imaginée en demi-lune est de tracé triangulaire pour faciliter le flanquement. Elle protège en partie les flancs des bastions contre les batteries d'attaque, donne un feu croisé en avant des bastions, bâte le chemin couvert. De plus, elle empêche les contrebatteries de tirer sur les flancs. Celle du fort Saint-Louis est en grande partie détruite.

Échauguette

Au saillant du bastion, guérite dont la construction est parfois en encorbellement. Elle permet de mieux voir et entendre le déroulement des combats dans le fossé.

Escarpe

Paroi d'un fossé du côté de la place, pendant de la contrescarpe. Lorsque l'escarpe ne monte qu'à mi-hauteur du rempart, elle est dite « semi-détachée ». Elle est « détachée » quand elle ne soutient plus que le pied du rempart qui est alors taluté.

Fausse braye ou fausse braie

Il s'agit d'une basse enceinte entre le corps de place et l'enceinte basse qui a pour but de doubler le feu du front. Cet appui est orienté en particulier sur les flancs des bastions et pour donner au chemin couvert un flanquement rasant. Cependant la pratique est rapidement abandonnée dans les constructions militaires du fait de défauts importants : une position inconfortable pendant l'attaque car cet élément est pris en enfilade, et les artilleurs sont touchés au dos par les projectiles qui « rebondissent » sur le rempart (ici Pelletier). De plus, ces étages coupent la hauteur des courtines et offrent une pause aux assaillants.

Flanquer

Protéger le côté (le flanc) d'un édifice par des tirs parallèles.

Galeries souterraines

Elles ont pour but d'intercepter les travaux de mine effectués par l'assaillant. Galerie principale et dérivations secondaires pour accéder à des chambres d'écoute souvent taillées dans la roche. L'air raréfié et l'humidité en rendent le service pénible.

Glacis

Talus incliné qui s'étend avant une fortification et destiné à mettre l'assaillant à découvert à l'approche de la place.

Magasin

Entrepôt, lieu de stockage de munitions ou d'autres matériels. Dès l'apparition des obus à explosifs en remplacement des boulets de fonte pleins, les munitions nécessitent d'être stockées à l'abri des intempéries.

Moellon

Pierre de construction de grosseur intermédiaire.

Parapet

Petit mur défensif construit en haut d'une enceinte plus élevée que le chemin de ronde ou la plate-forme de tir. Il offre un avantage considérable aux assaillants en les protégeant sur leurs positions.

Pas de souris

Escaliers étroits et raides, ne permettant le passage que d'un homme à la fois, appuyé sur un mur de fortification.

Plein cintre

Courbure en demi-cercle d'un arc ou d'une voûte.

Poudrière (ou magasin à poudre)

Il s'agit d'un bâtiment de stockage des poudres d'artillerie. La construction nécessite d'être solide et dans la majorité des cas la

voûte est « à l'épreuve des bombes ». La poudre nécessitant d'être au sec et protégée de toute lumière, des systèmes d'aération relativement élaborés sont mis en place. Ces structures sont souvent proches des pièces d'artillerie afin de réduire le délai d'acheminement des munitions et le danger associé lorsque la place est soumise au feu ennemi.

Redan

Ouvrage avancé en forme de V dont l'angle saillant est tourné vers l'extérieur.

Salve

Décharge simultanée de plusieurs canons ou fusils

Sape

Méthode d'investigation qui consiste lors du siège à détruire une fortification ennemie en attaquant ses fondations.

Glossaire des personnalités

Marquis d'Amblimont (1642 - 1700)

Thomas-Claude Renart de Fuchsamberg, premier marquis d'Amblimont fut gouverneur général des îles françaises d'Amérique de 1696 à 1700. Chef d'escadre dans la Marine royale il se distingue pour avoir repoussé, aux commandes du vaisseau *Les Jeux*, la flotte hollandaise commandée par l'Amiral Ruyter en 1674 au fort Royal.

Blondel (1618-1686)

Nicolas-François Blondel fut ingénieur du Roy et architecte pour la Marine, il a notamment exercé en Martinique.

Charles de Caylus (1698-1750)

Charles de Tubières de Caylus, officier de Marine, fut gouverneur général de la Martinique des îles du Vent (1744-1750).

Dupetit Thouars

Dynastie de marins français du XVIII^e et du XIX^e siècle, de nombreux navires ont porté ce nom.

Louis de Caqueray de Valmenier

Capitaine de cavalerie dans la milice en 1674, il fut conseiller au Conseil supérieur.

Louis Ancelin de Gémosac (?-1695)

Ingénieur de la Marine du roi envoyé à la Martinique en 1669, il participe à la défense du fort en 1674. Il devient lieutenant du roi en 1675.

Jean-Baptiste de Gribeauval (1715-1789)

Jean-Baptiste Vacquette de Gribeauval fut le premier inspecteur du corps royal de l'artillerie, de 1764 à 1789. Il établit une réorganisation complète de l'artillerie. Et notamment sur les matériels dont il rationalise la fabrication et l'emploi, il invente de nouveaux canons et un système complet d'utilisation qui connaîtra un important succès de 1792 à 1815.

Père Jean-Baptiste Labat (1683-1738)

Le Père Jean-Baptiste Labat est un moine dominicain qui a séjourné à la Martinique de 1694 à 1705. Grand voyageur et écrivain, dans ses mémoires où il décrit la société coloniale et caribéenne de manière très détaillée, il aborde le fort Saint-Louis à plusieurs reprises.

La Motte-Picquet (1720 - 1791)

Toussaint-Guillaume Picquet, comte de La Motte, est un marin de renom. Aux Antilles il se distingue par sa témérité et son habileté lors du combat de la Martinique du 18 décembre 1779, ce qui lui valut une lettre de félicitation de son adversaire l'amiral anglais Hyde Parker.

Jean II Maritz (1711-1790)

Ingénieur, il développe en France le système de forage des canons, inventé par son père en 1714. Il devient une figure incontournable de la fonderie d'artillerie et en 1763 est nommé commissaire général de fontes de l'artillerie de Terre et de Mer.

Martignac

Enseigne de vaisseaux sur *Les Jeux*, il avait le commandement des 16 soldats de marine mis à terre pour combattre dans le fort en juillet 1674.

Guillaume d'Orange (1605-1674)

Propriétaire sucrier arrivé à la Martinique en 1650, il meurt héroïquement en défendant le fort Royal contre l'attaque des Hollandais en 1674.

Jacques Dyel Du Parquet (1606-1658)

Neveu de Pierre Belain d'Esnambuc, il est nommé gouverneur de la Martinique par son oncle en 1636 en remplacement de Jean du Pont, capturé par les Espagnols. Après avoir officié pour le compte de la Compagnie des îles d'Amérique il rachète l'île en 1651.

Henri de Rochemore (1718 - 1768)

Nommé inspecteur général des fortifications des Îles du Vent et sous le Vent, il arrive en Martinique en 1761. Il consacra sa carrière à améliorer la défense des îles, à ce titre il développa la réalisation de cartes et plans des lieux et des bâtiments.

Chevalier de Sainte-Marthe (?-1679)

Antoine André de Sainte Marthe de Lalande a été gouverneur de la Martinique de 1670 jusqu'à son décès en 1679. Il a dirigé la défense du fort lors de l'attaque de juillet 1674 par les Hollandais.

Vauban (1633 - 1707)

Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, est – entre autre – un ingénieur et architecte militaire. Expert en poliorcétique il fut un grand promoteur des fortifications bastionnées, système qu'il perfectionna tout au long de sa carrière, conduisant la réalisation ou la modification de plus d'une centaine de sites fortifiés.

Éléments bibliographiques

Boudriot J. 1992 *Artillerie de mer, France 1650-1850*, Paris, Collection archéologique navale française.

Buisseret D. *Histoire de l'architecture dans la Caraïbe*. Éditions caribéennes.

Jourdain P. *Le fort Saint-Louis*. Fort-de-France, 1946.

Jantzen M. *L'architecture militaire en Guyane et aux Antilles*. Monuments historiques, 117, pp 12-36, 1981.

Labat J-B. 1742 *Nouveaux voyages aux isles de l'Amérique*. Paris, C.-J.-B. Delespine.

Leluc S. Decker M. 2003 *Histoire de l'artillerie de terre française*. Cahiers d'Études et de Recherches du Musée de l'Armée, Hors série n°1.

Nicolas A, 1996 : *Histoire de la Martinique*, T1, des Arawaks à 1848. L'Harmattan, Paris.

Pérouse de Montclos J.-M. *Architecture, méthode et vocabulaire*. Éditions du patrimoine, 2004 (5^e éd.).

Roux A., *La ville de Fort-Royal de la Martinique, naissance et développement aux XVII^e et XVIII^e siècles*.

Crédits photographiques

Marine nationale, Bruno Planchais : 10, 11,12, 14, 31 bas, 45, 48, 54, 55 bas, 58 vignette et haut, 59, 60 haut, 64, 66 bas, 69 haut

Marine nationale, Claire Boutier : 20, 21, 30, 31 haut, 67

Marine nationale, Thomas Letournel : 70, 71

Musée régional de la Martinique, Cunge : 32, 36

Musée régional de la Martinique, A. Benoit : 33

Musée de la Marine : 35

Annie Noé Dufour : 37 haut, 58 bas, 60 milieu

Anne Chopin : 39, 44, 47, 49, 51, 52 bas, 65, 68, 69 bas

Jonhattan Vidal : 43, 46, 50, 52 haut et vignette, 55 milieu, 56, 57 haut, 60 bas, 62, 66 haut

Carol Proulx : 55 en haut à droite

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu possible la réalisation de ce livre : la DAC Martinique et en particulier Annie NOÉ-DUFOUR pour son support et ses conseils ; Mme Corinne DORMOY et François FOURE pour les recherches photographiques ; la base navale de Fort-de-France, la cellule Communication des forces armées aux Antilles ; le service de la Marine et le personnel du fort qui a facilité l'accès au site lors des recherches.